

**COMITE DIRECTEUR FEDERAL OUVERT AUX PRESIDENT(E)S
DE LIGUES REGIONALES**

Samedi 11 Janvier 2014 – 9h00 à 18h00

PARIS / INSEP

Présents

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Alain COURPRON, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Philippe DEPARIS, Pierre DHELENS, Sébastien FOSSANO, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Michel GRAZIETTI, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE, Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Alain LOY, Denis MAIRE, Denis MARCHE, Michelle MONSERAT, Beie MOUA, David PEIFFER, Olivier PETRONIO, Patrick PORCHER, Patrick POULET (invité), Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Kahena TAALBA, Andrée VIDIL, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.

Absents excusés

Daniel BAZOGE, Emmanuel CHABANNES, Colin CHILDES, Félix DINANE, Michel FAUBERT, Frank GASQUET, Frank GOIGOUX, Philippe LANG, François LHUISSIER, Eric MEUNIER, Bertrand MEYER, René MOUSSEL, Gérard OREGGIA, Boris PETRICIEN.



Conformément aux 2^{ème} et 3^{ème} alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation à ces travaux, et transmet ses vœux de bonne année et de santé à toutes les personnes présentes et à leurs proches.

1. Secrétariat Général – Administration Générale

1.1. Approbation des PV des Comités Directeurs des 16, 21 et 26 octobre et 13 décembre 2013.

Les procès verbaux des Comités Directeurs téléphonés des 16, 21 octobre et 13 décembre 2013 sont approuvés à l'unanimité. Le procès verbal du Comité Directeur physique du 26 octobre 2103 sera approuvé ultérieurement, compte tenu du délai récent de sa réception, par les membres du CD. Patrick SOIN fait part de difficultés, expliquant notamment le retard dans l'envoi de certains documents, et s'engage à tout mettre en œuvre afin d'éviter de tels d'écueils.

1.2. Point licences et nouveau logiciel

Patrick SOIN présente un point d'étape concernant la prise des licences. Il note que le nouveau système semble favoriser cette démarche dans la mesure où nous enregistrons plus de 8 000 licenciés d'avance, à date de comparaison identique, avec la dernière saison. 31 792 licenciés au 31 décembre 2012 pour 40 006 licenciés au 31 décembre de cette année.

Au niveau des Clubs, ils sont passés de 725 en fin de saison dernière, à 742 en ce début de nouvelle année, ce qui laisse augurer d'une évolution particulièrement intéressante, pour nos structures de terrain, et donc pour notre sport.

Le nouveau logiciel, même s'il ne peut être parfait, par définition (comme tout nouveau produit), montre progressivement toute son efficacité. Patrick SOIN remercie les Président(e)s de Ligues Régionales pour la dynamique qu'ils ont bien voulu insuffler dans leurs structures régionales, afin d'accompagner ce changement.

Jean-Michel BUNIET fait part de la diffusion du nouveau calendrier, à compter de ce 10 janvier. Le module arbitrage sera prochainement accessible, et Stéphane ZIMMER travaille sur les aspects labellisation Développement Durable, en parallèle.

1.3. Siège fédéral : point d'avancement.

Les locaux du nouveau siège fédéral, situé Avenue Marcel Sembat, sont toujours occupés, de façon illégale.

Une audience a été demandée à Monsieur le Préfet de la Seine St Denis. Des démarches sont engagées afin que Madame la Ministre des Sports et Monsieur le Directeur des Sports soient informés de cette situation.

1.4. Point d'information Emplois d'Avenir

Patrick SOIN rappelle le choix de la fédération de rentrer dans le dispositif mis en place par l'Etat, et de bénéficier du possible recrutement d'emploi d'Avenir.

Dans ce cadre, des procédures ont été lancées, en lien avec la Mission Locale, et une première candidature a été retenue, pour une embauche à compter de ce lundi 6 janvier 2014, en la personne de Jason COURDY. Le recrutement d'une seconde personne est en cours.

Frank BIGNET rappelle que l'Etat est conscient des difficultés pour les Fédérations à accompagner les Emplois d'Avenir, au niveau de tous leurs territoires. Ainsi, au travers d'une enveloppe financière CNDS, il a été proposé de créer des postes de coordonnateurs, dont les missions seront de soutenir et d'encadrer les structures fédérales (Clubs, Comités Départementaux, Ligues...) faisant appel à des Emplois d'Avenir. La F.F.TRI. s'est aussi positionnée sur ce dispositif et nous attendons la validation du financement (12 000 € annuels, pendant 4 ans) par le Ministère pour procéder au recrutement d'un tel profil.

1.5. Mouvement de personnel au sein de la DTN

Suite au départ de Lydie REUZE pour le CREPS d'Ile de France, l'effectif des Agents de l'Etat placés auprès de la F.F.TRI. est revenu à ce qui est prévu dans le cadre de la Convention Cadres avec le Ministère, à savoir 20 Conseillers Techniques Sportifs. Du 1^{er} septembre 2013 jusqu'au départ de Lydie REUZE, la fédération a eu l'opportunité de bénéficier d'un cadre supplémentaire. Frank BIGNET sollicitera à nouveau le Ministère en 2015 pour revoir à la hausse la Convention Cadres.

Suite au départ de Lydie REUZE, Frank BIGNET a réorganisé les missions à l'interne, et notamment le suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau. Ainsi, un courrier vient de partir à l'attention des Président(e)s de Ligues et membres du comité directeur, dans lequel il est précisé que :

- Benjamin MAZE est en charge de ce suivi pour les athlètes sur liste : Senior, Elite et en reconversion.
- Gérard HONNORAT est en charge de ce suivi pour les athlètes sur liste : Espoirs et Jeunes.

1.6. Audit

Patrick SOIN précise que l'audit réalisé par la société TEAMCODEV, envisagé et présenté lors du Comité Directeur d'octobre est en cours. Le choix du Bureau Directeur, en engageant cette démarche est bien d'optimiser le fonctionnement fédéral. Le résultat de l'audit sera communiqué début février.

Philippe LESCURE rappelle que le recours à cet audit va dans le sens de la volonté collective et individuelle de progresser. Il fait part de la nécessité d'améliorer encore la qualité des services rendus à nos différentes instances. L'objectif est de mettre en œuvre un processus qui, à partir d'un bilan, nous permettra collectivement et individuellement d'avoir une charte de qualité.

Suite à la question d'Alexandre PY, sur le partage de la synthèse de l'Audit, Philippe LESCURE précise que l'ensemble des instances fédérales seront tenues informées, et associées aux préconisations et décisions qui en découleront.

1.7. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2013

Patrick SOIN rappelle qu'une enquête de satisfaction a été menée, à l'issue du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, qui s'est déroulé à Marseille. Les résultats de l'enquête, envoyés aux participant(e)s, et à disposition de toute personne intéressée à les consulter, sont relativement positifs.

Philippe LESCURE exprime combien il a apprécié ce séminaire, au regard de la qualité des échanges. La réflexion menée autour des thèmes abordés, au combien importants, était d'une grande richesse. Le Président remercie à nouveau les Président(e)s de Ligues Régionales et tous les intervenants pour leur engagement dans ce moment fort de la vie fédérale.

Des évolutions proposées, Philippe LESCURE retient le souhait exprimé d'une plus grande consultation des Ligues Régionales, dans la mise en place du Séminaire, afin que l'on soit bien dans l'échange, le partage, et non dans une relation essentiellement « descendante », de la Fédération vers les Ligues.

Philippe LESCURE est favorable à voir les séminaires, colloques, autres réunions mettre en place des enquêtes de satisfaction à l'issue de leurs travaux.

En 2014, le Séminaire des Présidents de Ligues Régionales se déroulera en Bourgogne, suite à la proposition, approuvée par les participant(e)s lors du séminaire de Marseille, de Denis MAIRE, Président de la Ligue de Bourgogne. Patrick SOIN rappelle l'intérêt à associer peut-être à cette instance de réunion, les autres séminaires (Arbitres, DTN, Communication / Marketing).

1.8. Calendrier des réunions fédérales 2014 / 1^{er} trimestre 2015

Le calendrier à jour des réunions fédérales 2014 est diffusé en réunion.

2014	Bureau Directeur	Comité Directeur	Lieu	Horaire	Autres réunions
Samedi 1 ^{er} Février			Quiberon	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 2 Février		Physique Ouvert aux Ligues	Quiberon	Matin	
Vendredi 11 Avril			Sète	Journée	Séminaire Bureau Directeur
Samedi 12 Avril					
Vendredi 13 Juin	Physique		Paris	Journée	
Samedi 14 Juin		Physique	Paris	Journée	
Mercredi 15 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Lundi 20 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Vendredi 24 Octobre	Physique		Paris	Journée	
Samedi 25 Octobre		Physique	Paris	Journée	
Samedi 22 Novembre		Physique		Journée	Séminaire Président(e)s Ligues Régionales
Dimanche 23 Novembre				Matin	
Vendredi 28 Février	Physique		Paris	Journée	
Samedi 1 ^{er} Mars		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 29 Mars			A définir	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 30 Mars		Physique Ouvert aux Ligues	A définir	Matin	

1.9. Assemblée Générale Fédérale 1^{er} Février 2014 – Quiberon

1.9.1. Organisation

L'Assemblée Générale Fédérale se déroulera à Quiberon, le 1er février 2014, avec un hébergement dans un Centre de Thalassothérapie (Hôtel Sofitel) et des réunions au Centre « Louison Bobet », situé à proximité.

Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue de Bretagne, fait part de l'importance à faire remonter les différentes demandes, au niveau des déplacements, des hébergements des personnes participant à cette Assemblée Générale.

1.9.2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale de ce prochain 1^{er} février est présenté sur écran, en réunion, complété et validé par les membres du Comité Directeur, à l'unanimité :

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Fédérale du 02 février 2013
2. Rapport Moral du Président
3. Rapports d'Activités :
 - a. *Secrétariat Général,*
 - b. *Communication/Marketing,*
 - c. *Direction Technique Nationale,*
 - d. *Commissions Nationales.*
4. Rapport Financier du Trésorier Général
5. Intervention du Commissaire aux Comptes
6. Validation des comptes 2013
7. Proposition de Budgets Prévisionnels 2014
8. Proposition des Coûts 2015
9. Proposition de modification des Statuts
10. Proposition de modification du Règlement Intérieur
11. Proposition de modification du Règlement Financier
12. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire Anti Dopage
13. Présentation des candidat(e)s à l'élection du Comité Directeur
14. Election au Comité Directeur Fédéral (1 poste vacant)
15. Informations diverses

1.9.3. Proposition de modification des statuts

Philippe LESCURE rappelle qu'à l'occasion de la création de Triathlon Evènements et du changement de logiciel de gestion des adhésions, le Bureau Directeur Fédéral s'est posé la question de la modification de la date de clôture de l'exercice comptable fédéral pour revenir à un exercice calé sur l'année civile.

Une étude a été lancée par Accord Sport, le cabinet d'expertise comptable de la F.F.TRI., afin de chiffrer les impacts financiers d'une modification de l'exercice comptable et de la saison sportive.

A la lecture de cette étude, le Bureau Directeur Fédéral propose au Comité Directeur d'adopter le principe ci-dessous qui devra être validé par l'Assemblée Générale, qui va dans le sens d'une concordance entre l'exercice comptable, la saison sportive et l'année civile :

- Du 1^{er} novembre au 31 octobre 2014 (aucun changement)
- Du 1^{er} novembre 2014 au 31 décembre 2015 (exercice budgétaire et saison sportive sur 14 mois)
- Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 (exercice budgétaire et saison sportive sur 12 mois, calés sur l'année civile).

Cette proposition est validée à la majorité par le Comité Directeur Fédéral et sera présentée en Assemblée Générale le 1^{er} février 2014, à Quiberon.

Il est précisé qu'il n'y a à ce jour aucune obligation statutaire pour les Ligues Régionales, de faire coïncider leur exercice comptable sur celui de la Fédération.

Les principales propositions de modification des statuts résultent de la modification de l'exercice comptable et la modification de la saison sportive.

Il est également proposé aux membres du CDF d'ajouter l'alinéa suivant :

« L'ordre du jour du Comité Directeur est fixé par le Bureau Directeur. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du Comité Directeur au plus tard 15 jours avant la tenue du Comité Directeur. »

Cette proposition est validée et sera présentée en Assemblée Générale le 1^{er} février 2014, à Quiberon.

Les propositions de modifications des statuts validées par le CDF sont disponibles en annexe.

1.9.3.1. Proposition de modification du Règlement Intérieur

Validée à l'unanimité, la proposition de modification du Règlement Intérieur est disponible en annexe. Cette proposition notamment intègre l'impact des changements d'exercice et de saison sportive.

1.9.3.2. Proposition de modification du Règlement Financier

Alain COURPRON présente et commente les modifications proposées par la Commission Nationale Financière. Cela concerne notamment le rôle prépondérant du Trésorier dans l'élaboration du Budget Prévisionnel, et la mission de contrôle de gestion de la Commission Nationale Financière. Le document faisant état de la proposition présentée par Alain COURPRON, validée à l'unanimité, est annexé à ce compte rendu, et intègre l'impact des changements d'exercice et de saison sportive.

1.9.3.3. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire Anti Dopage

Guillaume FRITSCH présente les modifications imposées par le décret no 2012-1156 du 15 octobre 2012 relatif à l'autorisation, à des fins thérapeutiques, de substances et de méthodes interdites dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Les propositions de modification (cf ci-dessous) sont approuvées à l'unanimité, elles seront présentées pour validation, à l'Assemblée Générale fédérale.

Article 1er

Le présent règlement, établi en application des articles L. 131-8, L. 232-21 et R. 232-86 du code du sport, remplace toutes les dispositions du règlement du 19 février 2011 relatif à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage.

Article 17

Lorsqu'une affaire (...) :

- Le licencié justifie être titulaire d'une AUT (...)
- Le licencié dispose d'une raison médicale dûment justifiée définie à l'article R. 232-85-1.

Article 20

Lorsqu'à la suite d'un contrôle, (.....) et que le licencié ne peut pas faire état d'une autorisation d'usage thérapeutique, ou d'une raison médicale dûment justifiée, (...)

1.10. Paris sportifs

Jacques LAPARADE est le référent « Délégué Intégrité » concernant les Paris sportifs. Pour le moment, il y a très peu d'activité et c'est Guillaume FRITSCH qui représente la Fédération aux réunions.

2. Trésorerie Générale

2.1. Etat financier 2013 / Arrêté des comptes

Michelle MONSERAT, Trésorière Adjointe, présente et commente le Résultat de l'exercice comptable 2012-2013 (du 1er novembre 2012 au 31 octobre 2013), de façon détaillée. Les membres du Comité Directeur, à la majorité (7 abstentions) valident la proposition de comptes de clôture, synthétisée ci-dessous:

Résultat Siège	53 468,08€
Résultat Triathlon de Paris	19 924,48€
Résultat Triathlon de Nice	-13 998,96€
TOTAL RESULTAT F.F.TRI.	59 393,60€
Total du bilan	3.151 786
Produits d'exploitation	4.306 848
Résultat net comptable	59 393,60€
Fonds propres	504 919,96€
Pour mémoire fonds propres à la clôture 2012	445 526,36€

Certains membres du Comité Directeur déplorent l'impossibilité de poser des questions au regard de la réception très tardive des documents, et de leur consultation. Philippe LESCURE redit combien il déplore le retard d'envoi des documents de préparation à ce Comité Directeur. Il invite les personnes désireuses de poser des questions, après consultation des comptes, de les faire remonter par écrit, par mail afin que les réponses soient préparées pour l'Assemblée Générale Fédérale.

2.2. Budget prévisionnel 2014

Le Budget Prévisionnel 2014 est diffusé sur écran, et présenté aux membres du CDF. Bernard SAINT-JEAN détaille cette nouvelle façon de présenter le budget prévisionnel, qui a été scindé en 2 parties (F.F.TRI. / Triathlon Evenements). Le Budget prévisionnel 2014 est validé à la majorité, et sera présenté ainsi en Assemblée Générale Fédérale, à Quiberon.

Jacky BAUDRAND attire l'attention du Trésorier sur le gain en lisibilité, dans une présentation faisant apparaître les comptes de la F.F.TRI. et ceux de Triathlon Evènements, de façon séparée, avec un compte de résultat consolidé.

2.3. Convention d'Objectif

Philippe LESCURE fait part du rendez-vous au Ministère, en décembre dernier, au cours duquel la Convention d'Objectif 2014, a été négociée, en présence du DTN, Frank BIGNET et du DTN Adjoint, Stéphane ZIMMER.

Le Président précise que les crédits du Ministère des Sports sont stabilisés, alors qu'une économie de 9 milliards d'euros est prévue au niveau de la sphère publique étatique avec une suppression de 13 000 emplois. Le budget des Conventions d'Objectifs du Ministère des Sports s'élèvera à 85 millions d'euros, dont 83 millions directement affectés, tandis que 2 millions seront mis en réserve (2,5 % du budget réservés à des opérations non budgétisées).

Dans ce contexte, le budget de la Convention d'Objectif de la F.F.TRI. sera augmenté de 8%, le Directeur des Sports souhaité « valoriser les fédérations qu'ils considèrent comme des modèles, au regard des objectifs atteints ». La subvention s'élèvera ainsi à 760 000 € Avenant Handisport (50 000 € en 2014) qui perdurera jusqu'aux JO. Stabilité en termes de nombre de postes de CTS, en sachant que le Ministère souhaite procéder à des redéploiements dès 2015 (nouvelles répartitions au sein des fédérations). Le Président LESCURE a fait part du projet fédéral en cours, autour de la mise en place de Conseillers Techniques Territoriaux, et de l'intérêt à pouvoir bénéficier de postes supplémentaires de CTS, dans le cadre de ce nouveau dispositif fédéral.

Frank BIGNET dit combien ce message est encourageant de la part du Directeur des Sports, marquant une reconnaissance du travail effectué par les Cadres Techniques Sportifs, et bien au-delà, par tous les acteurs œuvrant aux bons résultats de la F.F.TRI.. Le DTN rappelle qu'il nous faut rester « en ordre de marche », et continuer à travailler pour maintenir cette dynamique.

Philippe LESCURE tient à remercier Frank BIGNET et tous les Cadres Techniques Sportifs pour leur investissement, leur engagement au service du Triathlon.

2.4. Point sur le CNOSF

Olivier PETRONIO souhaite en savoir davantage en ce qui concerne les relations entre le Ministère des Sports et le CNOSF, et souhaite connaître la position fédérale.

Philippe LESCURE fait part de la toute récente Assemblée Générale extraordinaire au CNOSF (ce jeudi), qui a adopté, à la majorité, le projet du Mouvement Sportif pour les prochaines années. Celui-ci a été construit à l'issue de 2 séminaires des Président(e)s de Fédérations, et il constitue aujourd'hui la plate forme du Mouvement Sportif Français. Lors des vœux suivant cette AG extraordinaire, en présence de Madame La Ministre des Sports, et nombre de personnalités, Monsieur MASSEGLIA est revenu largement sur ce Projet, le présentant comme le fer de lance du Mouvement Sportif pour les années à venir, et a été largement plébiscité.

Ce projet est essentiel car il servira de base aux travaux permettant d'élaborer la Loi sur le Sport, qui devrait être proposée au Parlement au cours de l'été 2014. Philippe LESCURE participe à un groupe de travail constitué autour de la Ministre, qui contribuera à la rédaction de ce texte de loi.

Dans le cadre de sa Présidence de la Commission Nationale des Affaires Juridiques du CNOSF, avec les experts concernés, Philippe LESCURE travaille sur la traduction, dans l'évolution des Statuts du CNOSF, des nouvelles orientations de ce projet politique, qui participe aussi, de fait, à la réforme de la gouvernance.

Philippe LESCURE fait part de démarches effectuées actuellement par le Gouvernement, afin de vérifier s'il est opportun, au regard du contexte actuel, que la France candidate à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

2.5. Proposition des coûts 2015

Le document faisant état des différents coûts est diffusé et étudié en réunion.

La croissance que nous connaissons actuellement nous assure une augmentation de nos produits. Ainsi, le Trésorier et l'ensemble des membres du Bureau Directeur sont favorables à un gel de la part fédérale pour la saison 2015. Cela permettra aux Ligues, aux clubs de bénéficier d'une marge de manœuvre, leur permettant d'augmenter leurs produits financiers. Cette proposition est validée à la majorité (17 voix), tandis qu'une minorité est favorable à la remise en question de cette indexation annuelle de l'augmentation sur le coût de la vie (9 voix). Cette proposition sera formulée à l'Assemblée Générale du 1^{er} février prochain.

Seuls les coûts relatifs aux Tarifs de remboursement de frais pour l'année 2015 sont proposés à la hausse, et validés à l'unanimité :

- Restauration : Paris et grande métropole : 30 € par repas en 2015 (26 € en 2014)
- Hébergement : Paris et grande métropole : 120 € Nuit et petit-déjeuner (104 € en 2014)

David PEIFFER propose, comme cela a été abordé en Commission Nationale du Paratriathlon, d'appliquer un tarif identique pour la licence Paratriathlon (jeune / senior et vétéran / loisir / compétition / club / individuel) et la licence des personnes valides. Cette proposition est validée à l'unanimité.

3. Développement

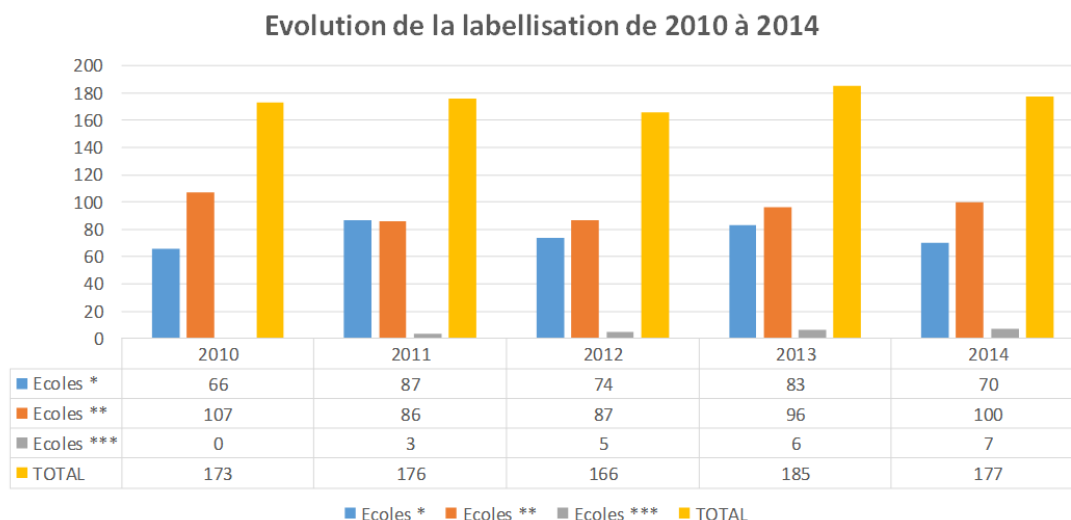
3.1. Point sur la labellisation des Ecoles de triathlon

Florent ROY présente, sous forme de power point, la synthèse du comité d'évaluation ayant procédé à la labellisation des Ecoles de Triathlon pour la saison 2014. La liste des Ecoles *, ** et *** Etoiles est diffusée en réunion, et disponible sur le site de la F.F.TRI..

- **Ecoles de Triathlon ***
 - 65 clubs labellisés par les ligues régionales,
 - 2 clubs « rétrogradés » en * suite à l'instruction des dossiers **,
 - 67 clubs labellisés * « en 1ère instance ».
- **Ecoles de Triathlon ** (comité d'évaluation du 23/10/2013)**
 - 107 dossiers déposés,
 - 88 clubs labellisés ** « en 1ère instance »,
 - 2 demandes de compléments d'informations,
 - 17 dossiers refusés (dont 2 « rétrogradés » en *).
- **Ecoles de Triathlon *** (comité d'évaluation du 23/10/2013)**
 - 8 dossiers déposés,
 - 4 clubs labellisés pour 2 ans,
 - 3 clubs labellisés pour 1 an,
 - 1 club non labellisé = Ecole de Triathlon**,
 - TOTAL: 7 écoles de triathlon ***
- **Appels de la décision du comité d'évaluation**
 - 19 clubs pouvant être concernés (2 demandes de compléments d'information / 17 dossiers refusés),
 - 12 clubs « régularisés » et labellisés « Ecole de Triathlon ** »,
 - 3 clubs labellisés « Ecole de Triathlon * »,
 - 3 clubs non labellisés,
- **TOTAL:**
 - **70 écoles de triathlon ***
 - **100 écoles de triathlon ****

Jacky BAUDRAND pose la question du renouvellement de l'accompagnement financier, concernant les clubs labellisés « Ecole de Triathlon *** ». Philippe LESCURE précise qu'une ligne a été provisionnée au niveau du budget.

Le graphique ci-dessous met en exergue une stagnation du nombre total d'Ecoles de Triathlon, alors que le nombre de clubs est en progression. A partir de ce constat, Florent ROY propose de mener une réflexion sur l'évolution des Ecoles de Triathlon et d'y associer d'autres instances concernées.



3.2. Point d'information EFT

Jean-Michel BUNIET présente un point d'étape sur les malles de l'Ecole Française de Triathlon, et les formations déjà effectuées ou à venir.

- **1^{er} Février 2014** : Premières malles données aux Présidents de Ligue lors de l'AG Fédérale. Inauguration de l'EFT avec la présence d'institutionnels, de représentants fédéraux, de la presse, etc.
- **Février à Avril 2014** : Commande (par lots de 4) de malles par les ligues
- **Avril 2014** : Commande de malles et réassorts par les clubs
- Tout au long de l'année, communication externe large (presse, site internet, Facebook, Twitter...) permettant de faire la promotion de l'EFT auprès des licenciés, des pratiquants et du grand public.
- **Formations Fédérales**
 - BF4 zone nord à Issy-les-Moulineaux (Décembre 2013)
 - BF4 La Réunion (Octobre 2013)
 - BF4 zone sud à Aix en Provence (Février 2014)
- **Formations d'Etat**
 - Intervention tout au long de l'année sur le DEJEPS (12 mois)
 - Intervention sur l'UCC du BPJEPS à Vichy en Janvier 2014
 - Formation des CTL : déjà entamée lors du colloque des CTL (Novembre 2013) afin qu'ils puissent mettre en place sur leur territoire des formations sur l'EFT
 - Formation des enseignants d'EPS : Chartres en Septembre 2014
 - Formation CNFPT : Gravelines (septembre 2014).

3.3. Le développement de la pratique féminine

Michelle MONSERAT informe les membres du Comité Directeur que le Plan de féminisation de la F.F.TRI. pourrait être primé à l'occasion des « 24 Heures du Sport féminin », le 1^{er} février 2014. Carole PEON, cadre technique en charge du projet et Marlène LEBRUN, membre du Comité Directeur Fédéral et de la Commission féminine seront présentes sur cet événement. Philippe LESCURE s'organisera pour être présent, en fonction de l'évolution du dossier et des obligations fédérales liées à l'AG qui se déroule en parallèle, en Bretagne.

Michelle MONSERAT fait part également de la tenue d'un « flashmob », sur Paris, toujours sur le 1^{er} week-end de février. Les Clubs de Triathlon d'Ile de France en seront informés.

3.4. Point travaux des Commissions du secteur

3.4.1. Commission Nationale Jeunes

Florent ROY fera un point d'étape sur l'avancée des travaux de la Commission Nationale Jeunes, lors du Comité Directeur suivant l'AG, à Quiberon, le 2 février prochain.

3.4.2. Commission Nationale Outre Mer

Une réunion physique des membres de la Commission Nationale Outremer s'est déroulée en novembre dernier, en parallèle au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales. Le compte rendu a été partagé, un état des lieux est en cours d'être réalisé. Des temps de travail sont prévus avec Stéphane ZIMMER et Jean-Michel BUNIET afin d'élaborer le projet de l'Outremer sur l'Olympiade. A noter qu'une Newsletter fédérale sera consacrée à l'Outremer, fin février.

3.4.3. Commission Nationale Paratriathlon

David PEIFFER fait un point étape concernant la Commission qu'il préside, et s'est réunie pour la dernière fois mi- décembre. La communication et l'animation du réseau sont les deux axes de travail qui priment actuellement pour cette instance. A ce titre, une clé USB avec une banque de ressources a été envoyée vers les Ligues Régionales, à l'intention du référent Paratriathlon. Une lettre du réseau sera également envoyée régulièrement vers les référents Paratriathlon régionaux, et permettra d'accompagner techniquement les acteurs du terrain. Ainsi, une fiche bonne pratique traitant de l'organisation d'une manifestation a été envoyée pour la première fois.

David PEIFFER fait part de l'organisation de la 4^{ème} rencontre du Paratriathlon qui se déroulera les 4 et 5 avril prochains. Les référents régionaux ont fait part de leur souhait d'être formés sur la question du handicap. Ainsi, ce rendez-vous sera aussi l'occasion d'accueillir des spécialistes de la natation, du cyclisme et de l'athlétisme, intervenants à la Fédération Française Handisport. Ce temps de travail, particulièrement riche du fait de la présence d'experts, sera support à une formation de base pour les participants, et ouvert aux CTL, aux référents des autres Commissions, et notamment de la Communication afin de partager largement sur ces rencontres.

3.4.4. Commission Nationale « Santé – Bien être – Loisir »

Patrick POULET fait part de l'avancement des travaux concernant le projet « Santé – Bien être – Loisir » qu'il pilote. Dès 2014, les premières actions seront initiées, et l'animation du réseau de référents territoriaux sera activée, ceux ci étant progressivement répertoriés sur toutes les Ligues.

L'organisation de formations est également à l'étude, afin que les Clubs soient accompagnés dans la proposition d'un accueil technique spécifique, vers des publics sédentaires ou des personnes atteintes de pathologies chroniques, concernées directement par ce nouvel axe de développement fédéral.

Absent pour raisons professionnelles de l'Assemblée Générale Fédérale du 1^{er} février prochain, Patrick POULET, qui prie les personnes présentes de bien vouloir l'en excuser, fait part de la présentation du bilan d'activité de la Commission qu'il préside, par Jean-Michel BUNIET. Un nouveau point pourrait être réalisé sur la Commission, lors du Comité Directeur du lendemain de l'AG fédérale.

3.4.5. Commission Nationale « Développement Durable »

Jean-Marc GROSSETETE fait part de l'avancement des travaux de la Commission Nationale Développement Durable, qu'il préside :

- Le formulaire de label DD est en ligne sur « Espace tri 2.0 »
- Une notice d'information a été envoyée aux Référents DD des Ligues, avec copie aux Président(e)s de Ligues, afin d'attirer leur attention sur le fait qu'une organisation ayant demandé le label DD ne peut-être agréée sans que le Référent DD n'ait validé le dossier.
- Projets en cours :
 - Lien sur label DD CNOSF
 - Accès direct des Organisateur au Guide de labellisation
 - Mise en ligne du bilan des épreuves labellisées
 - Ouverture de la labellisation des épreuves * aux Ligues

3.4.6. Commission Nationale « Emploi – Formation ».

Alexandre PY fait part des travaux en cours, avec la Direction Technique Nationale, sur la construction de modules complémentaires à la formation BF5, notamment sur les spécificités en lien avec la pratique féminine, les Jeunes, la pratique Handisport, etc. Des réflexions sont menées, de la même façon, sur une évolution du BF4, et de certains modules.

Alexandre PY rappelle que le premier BF4 déconcentré s'est tenu à La Réunion, et que tout s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue de La Réunion précise effectivement que l'examen s'est tenu en décembre, et que les 7 personnes se présentant ont été reçues. 5 candidates et candidats doivent encore passer l'examen, et notamment les personnes de Mayotte et de l'Ile Maurice. La Présidente remercie à nouveau toutes les personnes ayant participé à ce beau projet, tant au niveau des élus, que de la DTN, du personnel fédéral.

Alexandre DODU, a répondu à un appel à projet de la Fondation ADECCO. Au regard de la qualité de ce dossier, la F.F.TRI. a été retenue et bénéficiera d'une aide de 10 000 €, destinée à faciliter l'accès des sportifs de haut niveau aux structures professionnelles.

4. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

4.1. Convention avec les Ligues Régionales

Cédric GOSSE présente l'accord-cadre tel qu'il a été retravaillé, et pourrait être signé entre la Fédération et les Ligues, dont l'objectif essentiel est d'accompagner la professionnalisation des Ligues régionales. Ce document sera envoyé aux membres du Comité Directeur, aux Président(e)s de Ligues Régionales afin d'être modifié, amendé si besoin et présenté pour validation au Comité Directeur du 2 février 2014.

5. Vie Sportive

5.1. Bilan Colloque des CTL 2013

Frank BIGNET revient sur le bilan du Colloque des CTL, qui s'est tenu à Marseille, du 25 au 28 novembre 2013. 20 Ligues sur 26 étaient représentées, et le Conseiller Technique de la Fédération Française de Tahiti y participait également. L'objectif de ce colloque, comme des différents espaces de travail avec les CTL, est de leur permettre d'être dans des conditions optimales afin d'intervenir au mieux sur leurs territoires.

Frank BIGNET remercie Jean-Michel BUNIET pour sa présence tout au long de ce colloque, Cédric GOSSE pour la présentation de l'accord cadre sur la professionnalisation des ligues régionales, ainsi que Dominique SAGARY qui a bien voulu être présent pour les informations concernant les Grandes Epreuves Fédérales. L'ensemble des documents avaient été envoyés au préalable aux 26 Ligues régionales, Président(e)s et CTL, afin qu'ils s'en imprègnent.

Frank BIGNET explique que le moment fort de ce colloque concernait évidemment l'Ecole Française de Triathlon, avec 9 heures de formation et information, afin de permettre aux CTL de bien promouvoir et véhiculer l'EFT. Les projets validés par le Comité Directeur d'octobre ont été largement présentés (plan de féminisation, Paratriathlon, Santé et bien être, pratique Jeunes, Formation, Développement Durable).

Frank BIGNET a ouvert ce colloque avec des propos introductifs plus « sévères » qu'à l'habitude, rappelant que les Ligues Régionales sont des instances déconcentrées de la fédération, où doivent être décliné le projet fédéral, les deux niveaux ayant mutuellement besoin l'un de l'autre : ainsi, les actions portées doivent être déclinées dans un esprit fédéral. Frank BIGNET a remis en lumière 4 points :

- Non respect du cahier des charges du BF5
- Négligence sur l'instruction des labellisations des Ecoles de Triathlon
- Négligence sur la vérification des résultats du Class triathlon
- Connaissance insuffisante des règles de sur classement de la Réglementation Générale Fédérale.

Il a été souhaité de voir le prochain colloque des CTL se dérouler en partie au moment du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, afin d'avoir des temps d'échanges partagés entre les CTL et les Président(e)s. Une telle organisation suppose une présence des CTL sur un samedi, et Frank BIGNET obtient une validation de principe unanime des employeurs, et notamment des Président(e)s de Ligues, aujourd'hui présent(e)s à ce Comité Directeur.

5.2. Projet de Règlement Intérieur de la CNS

Jacky BAUDRAND présente la proposition de modification du Règlement Intérieur de la Commission Nationale Sportive. La proposition est validée, à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur.

5.3. Constitution des Championnats de France des Clubs 2014

Jacky BAUDRAND présente la constitution des Championnats de France des Clubs 2014, et précise que les Equipes de D1 et D2 en Duathlon Hommes, même si elles apparaissent ci-dessous, n'ont pas encore été validées en CNS. Elles le seront avant le 31 janvier, et la présentation définitive sera faite à l'occasion du Comité Directeur suivant l'AG fédérale, pour information.

Championnats de France de Triathlon D1

HOMMES		FEMMES	
DOSSARDS	CLUBS	DOSSARDS	CLUBS
1 à 5	LES SABLES VENDEE TRIATHLON	1 à 5	POISSY TRIATHLON
6 à 10	EC SARTROUVILLE TRIATHLON	6 à 10	TCG 79 PARTHENAY
11 à 15	POISSY TRIATHLON	11 à 15	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX 36
16 à 20	TC SAINT QUENTIN EN YVELINES	16 à 20	TRI VAL DE GRAY
21 à 25	MULHOUSE OLYMPIQUE TRIATHLON	21 à 25	STADE POITEVIN TRIATHLON
26 à 30	METZ TRIATHLON	26 à 30	ISSY TRIATHLON
31 à 35	VERSAILLES TRIATHLON	31 à 35	SAINT RAPHAEL TRIATHLON
36 à 40	SAINT JEAN DE MONT'S VENDEE TRIATHLON	36 à 40	AUTUN TRIATHLON
41 à 45	TCG 79 PARTHENAY	41 à 45	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
46 à 50	STE GENEVIEVE TRIATHLON	46 à 50	NOYON PUISSANCE 3 TRIATHLON
51 à 55	VALENCE TRIATHLON	51 à 55	TRI ST AMAND DUN 18
56 à 60	SAINT RAPHAEL TRIATHLON	56 à 60	ECA CHAUMONT TRIATHLON DUATHLON
61 à 65	GT VESOUL HAUTE-SAONE	61 à 65	METZ TRIATHLON
66 à 70	VITROLLES TRIATHLON	66 à 70	-
71 à 75	TRIATHLON CLUB LIEVIN	71 à 75	-
76 à 80	LA ROCHELLE TRIATHLON	76 à 80	-

Championnats de France de Duathlon D1 et D2 HOMMES

Division 1

DOSSARDS	CLUBS
1 à 5	METZ TRIATHLON
6 à 10	ESM GONFREVILLE L'ORCHER
11 à 15	VITROLLES TRIATHLON
16 à 20	COTE D'OPALE TRI CALAIS SAINT OMER
21 à 25	DIJON TRIATHLON
26 à 30	TRI SAINT AMAND DUN 18
31 à 35	ROUEN TRIATHLON
36 à 40	TC JOUE LES TOURS
41 à 45	RENNES TRIATHLON
46 à 50	LES TRITONS MELDOIS
51 à 55	BILLOM TRIATHLON
56 à 60	ENVY/EPINAY SOUS SENART TRIATHLON
61 à 65	CHARTRES METROPOLE TRI
66 à 70	NOYON PUISSANCE 3
71 à 75	RODEZ TRIATHLON 12
76 à 80	ENDURANCE 72 TRIATHLON

Division 2

DOSSARDS	CLUBS
1 à 5	LES PIRANHAS DE DIEPPE
6 à 10	ANGERS TRIATHLON
11 à 15	ISSY TRIATHLON
16 à 20	ASPS SENART TRIATHLON
21 à 25	OSM LOMME TRIATHLON
26 à 30	ASCE TRIATHLON
31 à 35	SAINT LAURENT NOUAN TRIATHLON
36 à 40	VITTEL TRIATHLON
41 à 45	AVIGNON le PONTET TRIATHLON
46 à 50	RACING CLUB D'ARRAS TRIATHLON
51 à 55	ASPTT ANGERS
56 à 60	SAINTES TRIATHLON 17
61 à 65	ASPTT STRASBOURG
66 à 70	EVREUX AC TRIATHLON
71 à 75	-
76 à 80	-

Championnats de France de Triathlon D2 Hommes et D2 Femmes

HOMMES

DOSSARDS	CLUBS
1 à 5	SUD TRI PERFORMANCE
6 à 10	ROUEN TRIATHLON
11 à 15	MONTLUCON TRIATHLON
16 à 20	TEAM CHARENTES TRIATHLON
21 à 25	ISSY TRIATHLON
26 à 30	MONTPELLIER AGGLO TRIATHLON
31 à 35	TEAM TRIATHLON BAIE DE SOMME
36 à 40	AUTUN TRIATHLON
41 à 45	BESANCON TRIATHLON
46 à 50	CAEN TRIATHLON
51 à 55	CRV LYON TRIATHLON
56 à 60	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
61 à 65	ASMSETRI42
66 à 70	PONTIVY TRIATHLON
71 à 75	TRIMOVAL MOLSHEIM
76 à 80	LES PIRANHAS DE DIEPPE

FEMMES

DOSSARDS	CLUBS
1 à 5	CHARLEVILLE TRIATHLON ARDENNES
6 à 10	TRICASTIN TRIATHLON
11 à 15	LA ROCHELLE TRIATHLON
16 à 20	DIJON TRIATHLON
21 à 25	LES PIRANHAS DE DIEPPE
26 à 30	VERSAILLES TRIATHLON
31 à 35	LES SABLES VENDEE TRIATHLON
36 à 40	EC SARTROUVILLE
41 à 45	STE GENEVIEVE TRIATHLON
46 à 50	ASMSETRI42
51 à 55	AS LIBOURNE TRIATHLON
56 à 60	CRV LYON TRIATHLON
61 à 65	TRIATHL'AIX
66 à 70	-
71 à 75	-
76 à 80	-

5.4. Evolution Class Triathlon

Florent ROY présente une proposition de modification de la grille permettant le calcul des points pour le Class Tri, suite à une réflexion menée dans le cadre du Colloque des CTL. L'objectif est de permettre à tous les jeunes de bénéficier d'un minimum de points, à partir du moment où ils finissent simplement leur épreuve. Validée en Bureau Directeur, cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur. La proposition des nouveaux barèmes apparaît ci dessous :

**De 100 à 30 points:
pas de modification**

Points	NATATION				COURSE	
	Ancien barème	Nouveau barème	Ancien barème	Nouveau barème	Ancien barème	Nouveau barème
	200 (50m)	200 (50m)	200 (25m)	200 (25m)	1000	1000
100	02:09	02:09	02:05	02:05	02:59	02:59
99	02:10	02:10	02:06	02:06	03:01	03:01
98	02:12	02:12	02:08	02:08	03:03	03:03
97	02:13	02:13	02:09	02:09	03:04	03:04
96	02:14	02:14	02:10	02:10	03:06	03:06
95	02:15	02:15	02:11	02:11	03:08	03:08
94	02:17	02:17	02:13	02:13	03:10	03:10
93	02:18	02:18	02:14	02:14	03:12	03:12
92	02:19	02:19	02:15	02:15	03:13	03:13
91	02:21	02:21	02:16	02:16	03:15	03:15
90	02:22	02:22	02:18	02:18	03:17	03:17
89	02:23	02:23	02:19	02:19	03:19	03:19
88	02:24	02:24	02:20	02:20	03:20	03:20
87	02:26	02:26	02:21	02:21	03:22	03:22
86	02:27	02:27	02:23	02:23	03:24	03:24
85	02:28	02:28	02:24	02:24	03:26	03:26

**De 29 à 1 point:
augmentation écart entre 2 pts.
Suppression du « zéro point »**

Points	NATATION				COURSE	
	Ancien barème	Nouveau barème	Ancien barème	Nouveau barème	Ancien barème	Nouveau barème
	200 (50m)	200 (50m)	200 (25m)	200 (25m)	1000	1000
14	04:00	04:26	03:53	04:18	05:33	06:09
13	04:01	04:32	03:54	04:23	05:35	06:17
12	04:03	04:37	03:55	04:29	05:37	06:24
11	04:04	04:42	03:56	04:34	05:38	06:32
10	04:05	04:48	03:58	04:39	05:40	06:40
9	04:06	04:55	03:59	04:46	05:42	06:50
8	04:08	05:03	04:00	04:54	05:44	07:00
7	04:09	05:10	04:02	05:01	05:45	07:11
6	04:10	05:18	04:03	05:08	05:47	07:21
5	04:12	05:26	04:04	05:16	05:49	07:32
4	04:13	05:36	04:05	05:26	05:51	07:46
3	04:14	05:46	04:07	05:35	05:53	08:00
2	04:15	05:56	04:08	05:46	05:54	08:14
1	04:17	> 05:56	04:09	> 05:46	05:56	> 08:14
0	04:18	/	04:10	/	05:58	/

5.5. Evolution quotas jeunes GEF

Frank BIGNET présente la requête formulée par les CTL, lors de leur dernier séminaire, concernant les quotas jeunes pour les grandes épreuves nationales individuelles jeunes (CF Duathlon, Aquathlon) qui sont fixés par un pourcentage du nombre de licenciés par catégorie (par ligue) à l'année N-1.

Les CTL souhaitent que ces quotas puissent être calculés sur la base des licenciés à l'année N et non plus à N-1.

Ainsi, un calcul des quotas à partir de la base licenciés à l'année N (par exemple au 15 janvier de l'année en cours) permettrait de mieux réguler les quotas et surtout de coller davantage à la réalité de terrain.

Dans ce contexte, les CTL proposent de déroger à la règle actuelle et de calculer les quotas sur la base de l'année N (au 15 janvier) dès la saison 2014, et d'intégrer les nouvelles modalités dans la prochaine RGF. Cette proposition a été validée par la CNS le 19 décembre 2013.

A l'unanimité, la proposition d'évolution, sur le fond, est adoptée, et sera mise en œuvre au 1^{er} novembre 2014. En effet, à la majorité, les membres du Comité Directeur ne souhaitent pas une application dès 2014. A cet effet, Pierre BIGOT rappelle tout l'intérêt à bien anticiper, et présenter au Comité Directeur de juin les modifications à envisager dans la RGF de l'année suivante.

5.6. Groupe de Travail « Hygiène et sécurité ».

Dominique FRIZZA présente l'avancée des travaux du Groupe réuni autour du Docteur MARBLE, au regard des problèmes de santé rencontrés sur l'épreuve de Sartrouville, puis de Nice (qui a essuyé un orage un peu avant la compétition).

Le groupe de travail, constitué de 3 médecins (Dr Claude MARBLE, Dr Pascal LENABAT, Dr Denis MARCHE) et de Jessica HARRISON, Christophe LEGRAND, Frank BIGNET, Dominique SAGARY, Jacky BAUDRAND, Dominique FRIZZA s'est réuni une première fois le 18 décembre 2013. Les résultats des enquêtes menées par les Docteurs MARBLE et BOUCHARD, en lien avec la qualité de l'eau, ont été partagés. Les premiers résultats font état de différentes pathologies (troubles digestifs plus ou moins sévères, troubles cutanés, infections bactériennes plus ou moins graves). Le cadre de ce groupe de travail et l'échéancier ont été arrêtés, et deux sous-groupes constitués, avec des objectifs de travail.

Les médecins se retrouveront dans un 1^{er} sous-groupe, dont la mission sera de rédiger un document à l'intention des pratiquants, dans un souci d'information et de prévention.

Le second sous groupe devra lister un certain nombre de mesures préventives, permettant de minimiser les risques de contraction de certaines maladies. Il devra aussi imaginer comment et sous quelle responsabilité, des mesures exceptionnelles pourront être prises, comme l'annulation ou la modification d'une compétition.

Des mesures pourront être proposées au Comité Directeur du mois de juin, et intégrées à la RGF, afin d'accompagner au mieux les organisateurs.

5.7. Grandes Epreuves Fédérales : Paris, Embrun, Nice.

5.7.1. Triathlon de Paris 2014

Dominique SAGARY propose un point de situation sur le Triathlon de Paris. Au regard des difficultés liées à la natation dans la Seine, et l'impossibilité pour le moment d'obtenir des autorisations, il a été proposé de faire évoluer ce Triathlon vers une épreuve Bike and Run et un duathlon, sur le week-end du 15 juin 2014. Nous attendons le feu vert de la ville de Paris. Les inscriptions pourront être ouvertes très prochainement.

5.7.2. Triathlon de Nice 2014

Dominique SAGARY fait part de l'avancée du dossier du Triathlon de Nice, dont les inscriptions sont ouvertes, sur le site consacré. Une newsletter d'information vient d'être envoyée à tous les concurrents ayant participé en 2013. Les coûts d'inscription seront identiques à ceux de 2013. Comme l'an dernier, cette compétition est support à la finale du Grand Prix de D1 de Triathlon, et au Championnat de France Groupes d'âges de Triathlon.

David PEIFFER fait part du souhait de paratriathlètes de courir dans leur catégorie, en groupe d'âge, avec les valides, et non d'être automatiquement dans la vague open.

5.7.3. Triathlon Embrun 2014

Dominique SAGARY fait part du rapprochement entre la F.F.TRI. et le Comité d'organisation du Triathlon d'Embrun présidé par Gérald IACONO. Lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre dernier, les statuts et la Convention de l'Association « Embrunman » ont été modifiés, et le Président de la F.F.TRI. est vice Président de la dite Association, et Président délégué. Une convention fixant les contours financiers a été signée, permettant d'avoir une lisibilité et une transparence, avec le comité d'organisation. Le souhait

partagé est d'assurer la pérennité de l'Embrunman dans l'esprit fédéral et de développer la semaine fédérale à Embrun.

5.8. Projet Championnats de France des Clubs de D1 (2015 / 2016).

Dominique SAGARY fait part du projet partagé avec Triathlon Evènements, de figer le Championnat de France des clubs de D1 sur 3 ans, afin de faciliter la recherche de partenaires.

6. Marketing / Communication

6.1. Point d'information

Elisabeth BARRAUD fait part de sa participation à la diffusion, en avant première du film « De toutes nos forces », réalisé à partir d'une histoire vraie, relatant les relations entre un père et son fils en situation de handicap, dont l'objectif est de participer à une épreuve de Triathlon format Ironman. C'est un beau clin d'œil à notre sport, qui plus est sur fond d'amour et de tendresse entre ce père et son fils. Elisabeth BARRAUD pense que c'est une opportunité pour parler du triathlon, mais précise aussi qu'il faudra être vigilant dans la communication, le message à faire passer, afin que notre sport ne soit pas réduit au simple format Ironman.

Il y aura des projections, en avant-première, dans quelques villes françaises. Elisabeth BARRAUD invite les Président(e)s de Ligues Régionales intéressés à se rapprocher du Secteur Communication – Marketing, afin d'envisager des actions partenariales.

6.2. Projets Communication – Marketing Saison 2014

Elisabeth BARRAUD présente, sous forme de Powerpoint, les projets du Secteur, pour la saison à venir, et précise que des changements pourront éventuellement intervenir, dans certaines orientations.

Rappel sur les projets validés : Constitution d'un Réseau / Création d'une DCGE / Création d'une e-Boutique / Refonte des Outils de Communication / Relation Presse / Moyens de production TV / Nouveaux contenus vidéo.

✚ **Constitution d'un Réseau :** organisation du premier colloque de la Communication et du Marketing, sur une date à préciser, dont l'objectif est de se rencontrer, de définir une politique de Communication Fédérale tenant compte des problématiques des Ligues Régionales, de mettre des moyens matériels à disposition (Newsletters, Graphisme,...), d'uniformiser les outils de communication, de créer une « Direction de la Communication des Grandes Epreuves ».

✚ **Création d'une Direction de la Communication des GEF :** elle pourra être mise en place lors du Colloque de la Communication et du Marketing. Son fonctionnement sera superposable à celui de la Direction des Grandes Epreuves, avec des « Délégués de Communication ». L'idée est d'avoir une communication plus « réactive », mise en ligne des infos en direct, facebook, Twitter, gestion du matériel communication, caisse fédérale, présence vis-à-vis de l'organisateur, etc.

✚ **Création d'une E-Boutique :** c'est la conséquence du rapprochement de la F.F.TRI. et de Triathlète Magazine, avec un partenaire / prestataire qui pourrait prendre en charge la logistique (stock, livraisons, ...) et l'outil numérique (vente en ligne). Les objectifs sont de vendre la marque « Triathlète » à part égale de répartition des bénéfices, de pouvoir inclure des produits d'appel cobrandés « Adidas », et de commercialiser les produits destinés aux Groupes d'Âge (Club France).

✚ **Refonte des outils de communication**

- A l'occasion de la nouvelle olympiade 2013-2016, la F.F.TRI souhaite mettre en œuvre une nouvelle campagne de communication ayant pour but la promotion des disciplines enchaînées et des différents types de pratique pour ses supports de communication print et web.
- La dernière campagne de communication fédérale datant de 2009, il apparaît nécessaire d'adapter notre message et notre identité visuelle aux nouveaux codes graphiques et aux nouveaux outils de communication, notamment web.
- **Axe de communication :** une communication grand public dans un STYLE DYNAMIQUE ET DÉCALÉ.
- **Envie de différence, Vibrez triathlon :** Mise en avant de la spécificité de nos disciplines, qui regroupe en un même sport plusieurs activités sportives différentes.

- **Chacun son style, chacun sa discipline :** Le triathlon est un sport jeune, dynamique qui s'adapte aux envies de chacun / Le triathlon est un sport accessible à tous et à toutes quel que soit l'âge et le niveau / Le triathlon est un sport Bien être / Le triathlon permet de vivre des aventures sportives et humaines.
- **Thématiques retenues :** Triathlon / Duathlon / Aquathlon / Bike&Run / Cross Triathlon / Equipe de France / Grand Prix F.F.TRI. / Jeunes / Paratriathlon / Loisir /Santé / Développement Durable / Arbitrage / Formation / Anti Dopage.
- **Outils identifiés :** Print et Web

Elizabeth BARRAUD présente, pour rappel, le calendrier de mise en œuvre (Consultation, choix des Agences). Elle fait part des pistes retenues à partir des 20 propositions graphiques reçues.

Les axes de communication proposés doivent faire évoluer l'image du triathlon pour lui insuffler un style graphique plus adapté aux codes actuels en valorisant la notion d'accessibilité.

- **Le concept**
 - On ne montre pas le triathlon, on le vit !
 - Campagnes incitatives (pro-actives) et non plus démonstratives (passives)
 - Création d'un scénario dont le sportif est le principal acteur
 - Cette stratégie permet de se projeter au cœur de la discipline et d'insuffler une part d'affect dans la communication par le biais de la mise en situation.

Ainsi, les pistes retenues par le Secteur Communication – Marketing sont celles du Triathlète en situation quotidienne (en civil) se projetant dans son sport.

- **Points forts**
 - Campagne dynamique, jeune, graphique
 - Le sportif est au centre de la campagne : personnification du sport
 - Concept déclinable pour toutes les thématiques (code couleur pour chaque offre sportive)
 - Valorisation des milieux via le jeu des textures (eau, terre, bitume, ...)
 - Un casting auprès des licenciés a été réalisé pour trouver nos « égéries » : axe de communication porteur et participatif. Un shooting photo avec les licenciés retenus est prévu le samedi 11 janv (studio photo à Bercy).

Présentation des premières créations graphiques lors de l'AG fédérale à Quiberon.

🚩 **Relation Presse - Renfort Communication Équipe de France**, avec la Commission Nationale du Haut Niveau dont c'est le projet. Renouvellement de la rencontre entre les journalistes, les partenaires et les athlètes des Équipes de France (avril - mai 2014) couplé avec une Journée média training & valorisation de l'image sur les réseaux sociaux / Shooting photos et possible participation des journalistes et des partenaires fédéraux au Triathlon de Paris, Nice ou autre.

🚩 **Moyens de production TV** : la visibilité du Triathlon et de notre circuit phare, le Grand prix F.F.TRI. sur les chaînes audiovisuelles gratuites et les émissions sportives grand public dépend, en partie, de notre capacité à envoyer rapidement des images de qualité aux rédactions.

- Afin d'améliorer notre temps de réactivité sur la diffusion d'images, il est nécessaire d'avoir recours à de nouvelles technologies de transfert d'images et de renforcer les moyens humains sur place.
- Pour les étapes considérées comme à « fort potentiel médiatique » : Ajout d'un monteur supplémentaire dédié à la réalisation des ours et mise à disposition d'une station satellite web pour le transfert des fichiers.

🚩 **Nouveau contenus vidéo** : Au-delà de la production d'images sur le Grand Prix de Triathlon, la F.F.TRI. doit se doter de contenus vidéo complémentaires mettant en scène les disciplines enchaînées sous l'angle de l'accessibilité.

- Pour ce faire : création d'une web série d'environ 10 épisodes diffusés sur la chaine Dailymotion fédérale (et relayés sur les réseaux sociaux). Angle décalé, voire humoristique avec un objectif de promotion des disciplines / Diffusion d'un épisode par mois (continuité entre chaque épisode).

A noter que les projets « Stratégie Web Communautaire » et « Production de Contenu Vidéo » n'ont pas été validés.

Philippe LESCURE note l'urgence à réaliser un clip de quelques minutes, sur le triathlon et les disciplines enchaînées. Il est proposé de demander à Paul Farell COUCHE de prendre rapidement des contacts dans ce sens.

6.3. Calendrier officiel 2014

Présenté aux membres du Comité Directeur, ce calendrier n'appelle aucun commentaire. Des précisions sur le partenariat avec la Fondation ARC et la communication associée sur le Grand Prix seront présentées lors du prochain Comité Directeur

7. Haut Niveau / International / Médical

7.1. Présentation Club France

Dominique FRIZZA rappelle que le dispositif **Club France**, inscrit au Projet Fédéral du Président Lescure, a pour double objectif de répondre aux attentes des licenciés Groupes d'Âges et de doter la F.F.TRI. d'un outil dynamique et adapté à son besoin.

Un groupe de réflexion, composé de personnes issues de différents secteurs, à savoir Dominique SAGARY, Frank GASQUET, Alexandre PY, Denis JAEGER, Philippe FATTORI, Bernard SAINT-JEAN et Dominique FRIZZA a travaillé sur plusieurs orientations, conformes au projet fédéral, acté par le Comité Directeur de juin 2013. Ainsi, l'objectif de cette instance de réflexion est de créer un dispositif en mesure de donner envie aux triathlètes français de se déplacer sur les championnats internationaux, qu'il soit à la fois incitatif, attractif, sans trop de contraintes et au budget adapté.

Différents services fédéraux se sont investis dans la construction du projet et du site. Dans le cadre d'un stage bénévole pour son cursus universitaire, Matthias Franz, licencié au Tri 12, assistera Dominique FRIZZA en 2014 dans le suivi du Club France.

Dominique FRIZZA explique qu'il faut redonner une valeur sportive à la sélection :

- Déterminer des Championnats ITU/ETU en fonction de leur intérêt sportif et de leur localisation géographique.
- Etablir pour 2015, un calendrier de courses sélectives en 2014 dans les 3 disciplines. Les Championnats de France G. Ages – les courses Open des G.E.F – des courses « de qualité » proposées par les L.R.
- Déterminer les « qualifiés d'Office » sur la base de leurs résultats internationaux.
- Pour les Championnats ITU/ETU 2014 : Compte tenu du manque de temps pour élaborer un calendrier de courses sélectives, tous les athlètes classés dans le Top 10 des Championnats de France G. Ages 2013 ont été destinataires d'un courrier leur faisant part d'une « priorité d'accès » aux courses CLUB France ITU/ETU 2014.

Ce dispositif doit être un service de qualité

- Communication fédérale ciblée et renforcée sur les courses internationales identifiées Club France.
- Accompagnement avant, pendant et après le déplacement.
- Traduction et mise en ligne des règles de course ITU et de toutes les informations concernant la compétition et son environnement.
- Proposer, sans obliger, des partenaires « voyagistes » en capacité de répondre aux attentes des Groupes d'âges tant en matière de déplacement que d'hébergement.
- Ouverture d'une boutique en ligne Club France avec processus d'achat professionnel et réactif. Exposition et « essayage » au stand fédéral des G.E.F.
- Valorisation individuelle de la sélection et de la performance internationale via les outils de communication fédéraux.
- Un regroupement sur site des G.A pour la présentation des briefings de course.
- Organisation d'une rencontre avec l'Equipe de France Elite.
- Cadeaux de bienvenue au Club France pour les 20 premières inscriptions sur les Championnats 2014 – une dotation Adidas pour les médaillés.
- A l'étude également : la présence d'un ancien athlète Elite au sein de la délégation G. Ages.

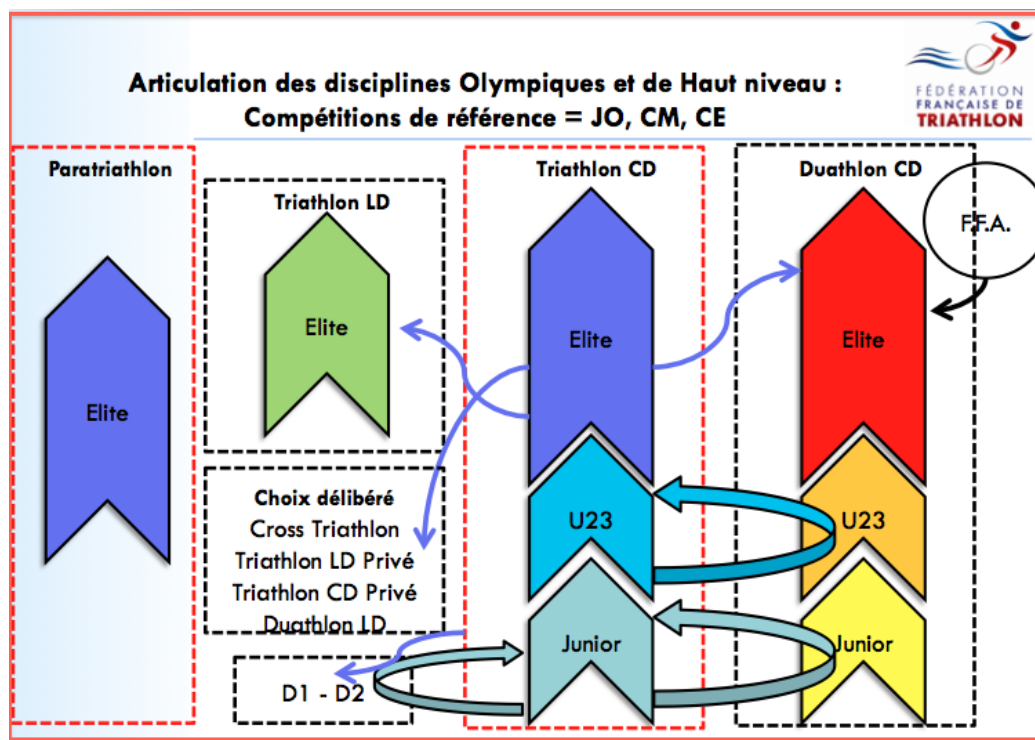
Dominique FRIZZA fait part de l'état d'avancement du projet

- Ouverture, le 20 décembre 2013, de la page Club France sur le site fédéral.
- Kahena Taalba est en charge des inscriptions et provisoirement des tenues, et Dominique FRIZZA gère les autres demandes.
- Veille régulière des sites de compétitions internationales pour mettre à jour les pages Club France.

- Elaboration en cours d'une convention avec un second prestataire voyageur, « français », afin de proposer une offre alternative aux Groupes d'Âges.
- Attente ouverture de la boutique en ligne, associée à la ligne Triathlète.

7.2. Information sur les modalités de sélection Equipes de France

Thierry SAMMUT présente, sous forme de power point, les modalités de sélection de l'Equipe de France 2014. L'articulation des disciplines Olympiques et de Haut Niveau, sur les compétitions de référence est présentée dans le schéma ci dessous :



➤ Thierry SAMMUT rappelle les 3 modalités d'accompagnement fédéral

- **Equipe de France :** Prise en charge financière totale / Encadrement fédéral. Cela concerne Triathlon CD (Elite, U23, Junior, Paratriathlon) - Championnat du Monde Triathlon L.D. - Championnat d'Europe et du Monde Duathlon C.D. Elite.
- **Sélection nationale :** Prise en charge financière totale ou partielle / Encadrement fédéral. Cela concerne les compétitions Equipe de France de Triathlon Junior et U23 (hors C.E. et C.M.).
- **Hors programme Equipe de France :** Pas de prise en charge financière / Pas d'encadrement fédéral. Cela concerne : Duathlon L.D. - Cross Triathlon - Aquathlon - Duathlon et Triathlon des neiges - Championnat d'Europe Triathlon L.D. - Duathlon C.D. U23 et Junior.

Thierry SAMMUT rappelle l'ambition fédérale : **Être médaillé(e).**

➤ **L'Evolution des modalités de sélection apparaît dans la diapositive ci dessous :**

Les modalités de sélection doivent traduire notre ambition fédérale	
2009 - 2012	2013 - 2016
Accès à la sélectionnabilité	1. Critère d'accès à la sélection
	
	Confiance Contrôle
	2. Critère d'éligibilité
	➤ Sélectionné ➤ Sélectionné pour permettre à un athlète EDF de décrocher une médaille ➤ Non sélectionné
Quota peut être attribué par le DTN	Quota peut être attribué par le DTN
Intérêt de l'équipe de France	Intérêt de l'équipe de France

➤ **Lignes directrices des modalités de sélection :**

Triathlon CD (Elite, U23, Junior) :

Pérennisation de l'utilisation de l'Indice de Performance (I.P.) U23 + Elite :

Répond à l'homogénéité Coupes du Monde Vs Coupes Continentales,

Respecte la différence de densité Femmes Vs Hommes,

Assure une plus grande cohérence U23 / Elite,

Objective le niveau sportif des participants,

I.P. calculé 7 jours avant la course.

$$I.P. = \frac{\text{Rang dossard 1} + \text{Rang dossard 2} + \dots + \text{Rang dossard 8}}{8}$$

Pérennisation de l'utilisation de critères chronométriques :

Championnats du Monde et d'Europe Junior

Etapes W.T.S.

Paratriathlon :

- Critères de classification officialisé par l'I.T.U. **Janvier/Février 2014** (validation IPC/CIO),
- Même logique que les Elites :
 - Prise en compte des résultats significatifs 2013,
 - ITU Event de Besançon support de sélections.

Duathlon CD :

- Championnat du Monde (Pontevedra (ESP) 31 mai) précède Championnat d'Europe (Weyer (AUT) 23 août)
- Junior et U23 → Duathlon outil pour le projet Triathlon

Triathlon LD :

- Problématique de date CM (Weihai (CHN) le 21/09 Vs CE Almere (NED) le 13/09)
 - Le CE est hors programme EDF
- CF support des sélections

➤ **Dates clés :**

ITU World Triathlon Series
5-6 avril : Auckland, Nouvelle Zélande
26-27 avril : Cape Town, Afrique du Sud
17-18 mai : Yokohama, Japon
31 mai -1^{er} juin : Londres, Grande Bretagne
28-29 juin : Chicago, USA
12-13 juillet : Hambourg, Allemagne
23-24 août : Stockholm, Suède
26 août – 1^{er} Septembre : Grand Finale :
Edmonton, Canada

Championnat d'Europe de Triathlon Junior,
Elite, Paratriathlon
19 – 22 juin : Kitzbühel, Autriche

Championnat d'Europe U23 et Youth
26-29 juin : Penza - Russie

8. Informations diverses

8.1. TRIATHLON EVENEMENTS

Philippe LESCURE précise que des points d'information seront effectués régulièrement, concernant la toute nouvelle société « Triathlon Evènements », et notamment au prochain Comité Directeur, du 2 février 2014.

8.2. Créance Organisateur Championnat du Monde de Belfort, vis à vis de l'ITU

L'organisateur des Championnats du Monde de Triathlon, qui se sont déroulés à Belfort les 1^{er} et 2 juin 2013, est redevable de la somme de 85 000 € à la Fédération Internationale. L'administrateur de l'ITU a saisi la F.F.TRI., liée de fait par contrat, concernant cette créance.

Bernard SAINT-JEAN fait part de démarches qui ont déjà été effectuées auprès de Philippe LANG, Président du Comité d'organisation, et notamment d'une première lettre recommandée restée sans réponse. Une nouvelle lettre recommandée sera envoyée dès la semaine prochaine, dans laquelle une réunion lui sera proposée.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

ANNEXES

Propositions de modification des statuts

1.4 Les licenciés

1.4.1 modification de l'alinéa suivant :

- La licence est annuelle. Elle est délivrée pour la durée de la saison sportive qui court du

~~1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante~~

~~1^{er} novembre de l'année N au 31 décembre l'année suivante.~~ **(date d'application : 01/11/2014)**

~~1^{er} janvier au 31 décembre de la même année.~~

(date d'application : 01/01/2016)

2.1.1.2. Ces représentants doivent être licenciés à la Fédération. Ils sont élus par les assemblées générales des ligues. Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences (associations sportives affiliées et licences individuelles) délivrées dans les ligues à la date du ~~31 octobre~~ **31 décembre (date d'application : 01/01/2016)** précédant l'Assemblée Générale, selon le mode de calcul suivant :

2.2.1.2.10. Au sein du collège général un nombre de postes proportionnel au pourcentage de féminines éligibles à la date du ~~31 octobre~~ **31 décembre (date d'application : 01/01/2016)** précédant l'Assemblée Générale est au minimum attribué à celles ci. (...)

2.2.1.2.16. Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le Président de la Fédération. La convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart de ses membres.

L'ordre du jour du Comité Directeur est fixé par le Bureau Directeur. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du Comité Directeur au plus tard 15 jours avant la tenue du Comité Directeur. (date d'application : 02/02/2014)

2.2.2.2.4. La représentation des femmes est garantie au sein du Bureau Directeur en leur attribuant à minima un nombre de postes proportionnel au pourcentage de féminines éligibles à la date du ~~31 octobre~~ **31 décembre (date d'application : 01/01/2016)** précédant l'Assemblée Générale. Le calcul est établi sur le nombre de membres du Bureau Directeur, en arrondissant le nombre de poste au nombre entier le plus proche (0,5 étant arrondi à 1).

3.2. Comptabilité

La comptabilité de la Fédération est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur.

L'exercice budgétaire se déroule ~~du 1^{er} novembre au 31 octobre~~

Du 1^{er} novembre de l'année N au 31 décembre l'année suivante. (date d'application : 01/11/2014)
du 1^{er} janvier au 31 décembre (date d'application : 01/01/2016). Il est justifié chaque année auprès du Ministre chargé des Sports (...)

Propositions de modification du Règlement Intérieur

3.3.2.1. Le renouvellement d'affiliation club à la F.F.TRI. doit être effectué avant le 30 septembre ~~par le canal de la Ligue Régionale.~~

- Toute dissolution doit également être notifiée à la Ligue Régionale.
- Toute ré-affiliation intervenant après le ~~30 septembre~~ **31 octobre** de l'année de référence peut faire l'objet d'une pénalité financière dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de la F.F.TRI..

3.3.2.1. (suite)

- ~~Les garanties Assurances offertes par la F.F.TRI. à ses clubs et licenciés interviennent dès la réception à la L.R.TRI. des formulaires d'affiliation et de demandes de licences. (NB : il est mentionné dans la RGF que l'assurance est activée dès que la licence est validée par la ligue)~~

Proposition de modification du Règlement Financier

AVERTISSEMENT

Les présentes procédures financières s'imposent à tous les intervenants fédéraux engageant des dépenses pour le compte de la F.F.TRI..

Elles peuvent être amendées sur proposition de la Commission Nationale Financière (CNF) au Comité Directeur Fédéral (CDF) avant présentation pour approbation à l'Assemblée Générale Fédérale.

1.1. Elaboration du budget

Le Trésorier communique annuellement aux responsables concernés une lettre de cadrage budgétaire précisant les orientations politiques et leurs ordres de priorité.

Chaque Directeur de Secteur, Président de Commission et Chargé de Mission est tenu de faire parvenir au siège fédéral un budget prévisionnel dans un délai qui lui est précisé par **le Trésorier Général.**

Ce budget prévisionnel et les plans d'actions associés sont présentés sur la base d'une découpe **annuelle.**

A partir de ces données et des orientations politiques retenues, **le Trésorier Général** élabore un Projet de Budget Prévisionnel (PBP) et le propose au Bureau Directeur Fédéral (BDF).

Le BDF analyse les projets présentés, éventuellement les amende, et procède ensuite à l'élaboration du Budget Prévisionnel de l'exercice, pour présentation au Comité Directeur Fédéral.

Après avis du CDF le budget est présenté à l'Assemblée Générale Fédérale pour validation.

1.2. Responsabilités et compétences

1.2.1. Compétences

Les personnes autorisées à effectuer des règlements au nom de la F.F.TRI. par chèque, virement, ou carte bancaire sont :

- Le Président de la F.F.TRI.,
- Le Trésorier Général,
- Le Directeur Général.

Le Contrôleur de Secteur Budgétaire (Directeur de Secteur, Président de Commission et Chargé de Mission) est chargé de la mise en œuvre du plan d'actions et contrôle la mise en place des actions prévues. Il détient annuellement pour ce faire une lettre de mission du Président.

1.2.2. Procédure d'engagement

Chaque Contrôleur de Secteur Budgétaire peut engager financièrement la Fédération dans le respect du montant du budget prévisionnel qui a été validé par le CDF.

Tout engagement supérieur à 10.000 € fait l'objet d'un cahier des charges mis en place par le Contrôleur du secteur budgétaire concerné. Celui-ci est soumis pour avis au Trésorier Général avant transmission aux différents fournisseurs potentiels.

1.2.3. Immobilisations comptables

Toute acquisition de matériel ou d'équipement d'un montant supérieur à 500 euros entraîne immobilisation comptable.

Elle doit faire l'objet d'un accord préalable **du Trésorier Général** sur la base d'une DAB conformément à la procédure ci-dessus définie.

1.2.4. Mise en œuvre des engagements

Chaque Contrôleur de Secteur Budgétaire, engageant une action d'achat de produits ou de prestations auprès d'un fournisseur unique (hors fournisseurs faisant l'objet d'un contrat) pour un montant supérieur à **10.000 euros** est tenu, au risque de voir cet engagement non honoré par la Trésorerie Générale Fédérale :

- de présenter à la Trésorerie Générale Fédérale la meilleure proposition de réalisation de l'action résultant de l'étude des **trois** meilleures conditions de réalisation après mise en concurrence de plusieurs fournisseurs différents et sur la base d'une approche tendant à l'atteinte du meilleur rapport qualité/prix.

- dès l'avis favorable de la Trésorerie Générale Fédérale , d'émettre -ou faire émettre par les services fédéraux- un bon ou une lettre de commande, sur papier en-tête de la F.F.TRI.,
ou
- de faire valider (mention bon pour accord et cachet original de la F.F.TRI.) par les Services Fédéraux, un devis en double exemplaire.

1.2.5. Contrôle et paiement des engagements

Quels qu'en soit le montant, les paiements ne sont mis en œuvre par la Trésorerie Générale Fédérale qu'après accord et validation de la dépense par :

- l'initiateur de la dépense,
- le Contrôleur de Secteur Budgétaire
- l'Administration comptable fédérale

En cas de conflit de signature entre l'initiateur de la dépense et le Contrôleur de Secteur Budgétaire, le paiement n'est mis en œuvre qu'après validation du Trésorier Général ou du Président.

Les pièces administratives comptables (notes de frais, factures...) sont obligatoirement validées par les signatures des intervenants ci-dessus listés avant présentation au payeur pour mise en œuvre du paiement.

Les frais de mission sont remboursés sur la base des modalités votées annuellement par l'Assemblée Générale Fédérale.

1.2.6. Dépassement budgétaire

Toute action qui, dans sa réalisation, impliquerait un dépassement budgétaire de l'enveloppe initialement adoptée dans le cadre du budget considéré, devra faire l'objet d'une validation préalable du Trésorier Général. Cette dernière se fera au regard d'une demande circonstanciée formulée par le Contrôleur de Secteur Budgétaire en lien avec le ou les dirigeants du secteur concerné.

1.3. Règlement des frais et factures

1.3.1. Procédure de remboursement des frais

Les demandes de remboursement de frais doivent être :

- **transmises dans un délai de trente jours suivant leur engagement**,
- obligatoirement accompagnées des justificatifs correspondants,
- visées par le Contrôleur de Secteur Budgétaire

Aucun remboursement forfaitaire sans justificatifs ne sera honoré.

Le Trésorier Général ou son adjoint sont habilités à :

- demander des explications complémentaires pour toute note de frais,
- refuser le remboursement de toute note de frais si celle-ci leur paraît non justifiée, même si elle est validée par le Contrôleur de Secteur Budgétaire.

En raison des dates de clôture budgétaire, toutes les demandes de remboursement de frais parvenant à la F.F.TRI. après le 10 **novembre** de l'année en cours (10 janvier à compter du 01/01/2016) au titre d'actions réalisées durant l'année précédente, ne seront pas remboursées.

1.3.2. Paiements

Les notes de frais et factures enregistrées avant le 10 du mois M seront réglées, sauf difficultés particulières, avant le 10 du mois M + 1.

Le bon règlement d'une note de frais est effectué si celle ci comporte la signature des responsables concernés (initiateur de la dépense, Contrôleur de Secteur Budgétaire et Administration comptable fédérale)

Le règlement d'une facture est effectué si elle est accompagnée d'un devis et/ou d'un bon de commande.

1.3.3. Cas particulier de la relation avec l'agence de voyages

Les personnes habilitées à engager des dépenses en matière de mission-réception (avion, SNCF, location de véhicules, réservation d'hébergement et de restauration) auprès de l'agence de voyage sont nommément désignées par une lettre de mission de la Trésorerie Générale et leurs identités sont communiquées annuellement à l'agence de voyage.

La procédure est centralisée auprès d'une agence unique, dont seules les factures sont honorées. L'initiateur de la dépense est dans ce cadre là la personne habilitée à commander la prestation auprès de l'agence.

1.4. Contrôle de gestion et validation des comptes

1.4.1. 1^{er} niveau

L'administration comptable fédérale effectue un contrôle de gestion et tient une comptabilité budgétaire comparant trimestriellement le niveau des produits et charges réalisés au regard des éléments votés au budget prévisionnel

Ce contrôle permet d'obtenir des états synthétisant trimestriellement la situation budgétaire de la F.F.TRI.. Il permet dans le cadre de compte - rendus aux instances, de mesurer l'avancement des réalisations budgétaires et d'effectuer des comparaisons en termes d'écarts et de période.

Ces documents sont fournis :

- aux Contrôleurs de Secteur Budgétaire qui sont tenus de communiquer à l'administration financière fédérale toute observation qu'ils jugent utile,
- **au Président de la CNF.**

Sur la base de l'observation de ces tableaux, **le Trésorier Général** peut procéder à toute réorientation et/ou blocage de la réalisation budgétaire.

Le CDF peut être saisi pour éventuellement décider de la révision du budget.

1.4.2. 2^{ème} niveau

Comme statutairement prévu, les comptes sont contrôlés par les commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Fédérale. Comme légalement prévu ils sont nommés pour un mandat de 6 exercices. Ils présentent chaque année leurs rapports à l'Assemblée Générale.

Les comptes arrêtés à la date de clôture statutairement prévue sont :

- examinés par le bureau directeur fédéral,
- arrêtés par le comité directeur fédéral,
- approuvés à l'assemblée générale.

Le résultat de l'exercice et son affectation sont dûment notifiés au procès verbal de l'Assemblée Générale.

1.5. Procédure de suivi des créances

1.5.1. Clients courants

La facturation est éditée par la Trésorerie Générale Fédérale et les factures sont payables dans les trente jours de leur émission, le cachet de la poste faisant foi en cas de litige.

En cas de non paiement, un rappel écrit est effectué 15 jours après la date de facturation.

Au 45^{ème} jour, une mise en demeure de payer est faite par lettre recommandée. Elle informe que si sous quinzaine (2 mois après l'émission de la facture), le règlement n'est pas effectué, une procédure légale de recouvrement est engagée.

1.5.2. La L.R.TRI. : « client interne »

Les procédures et modalités de facturation votées par le Comité Directeur Fédéral déterminent la relation avec les Ligues Régionales de Triathlon.

1.5.2.1. Adhésions (Affiliations, licences années, cartes et pass journée, licences manifestation)

La F.F.TRI. facture la L.R.TRI. suivant le calendrier ci-après :

1^{er} acompte (50% du montant de l'année précédente)	1 ^{er} novembre	
Paiement demandé pour le		25% 31 décembre 25% 31 janvier
2^{ème} acompte (adhésions enregistrées au 28/2)	01 mars	
Paiement demandé pour le		31 mars
3^{ème} acompte (adhésions enregistrées au 30/6)	01 juillet	
Paiement demandé pour le		31 juillet
Solde (adhésions enregistrées au 31/10)	01 novembre	
Paiement demandé pour le		30 novembre

A compter du 01/01/2016, la F.F.TRI. facture la L.R.TRI. suivant le calendrier ci-après :

1^{er} acompte (50% du montant de l'année précédente)	1 ^{er} janvier	
Paiement demandé pour le		25% 28 février 25% 31 mars
2^{ème} acompte (adhésions enregistrées au 30/04)	01 mai	
Paiement demandé pour le		31 mai
3^{ème} acompte (adhésions enregistrées au 31/08)	01 septembre	
Paiement demandé pour le		30 septembre
Solde (adhésions enregistrées au 31/12)	01 janvier	
Paiement demandé pour le		31 janvier

1.5.2.2. Facturation et majorations de retard

Les règlements des factures d'adhésion postés après les dates limites de paiement seront majorés d'une pénalité de retard de 0,75 % par mois.

La majoration éventuelle sera ajoutée à la facture suivante.

1.5.2.3. Remises de majoration de retard

Une demande motivée de réduction des majorations peut-être adressée par la Ligue Régionale au Bureau Directeur de la F.F.TRI.. Cette demande n'est recevable qu'après règlement de la totalité des factures ayant donné lieu à application desdites majorations. Les décisions du Bureau Directeur concernant les remises de majoration de retard devront être motivées.

1.6. Avance financière

1.6.1. Avance de fonds permanente

Une avance permanente de liquidité d'un montant maximum de 1500 euros peut être faite à tout intervenant fédéral dont l'action régulière justifie cette mise à disposition financière. Le demandeur est tenu de préciser les conditions de mise en œuvre régulière d'avance de fonds personnels au titre d'actions fédérales récurrentes.

L'intercédant doit pour obtenir cette avance déposer une demande motivée auprès du Trésorier Général. Une fois approuvée et le montant déterminé, cette avance financière est transférée sur le compte bancaire de l'intéressé.

L'intervenant fédéral obtenant une avance permanente de fonds est tenu d'être en mesure de rembourser cette somme à tout moment sur simple demande du Trésorier Général.

1.6.2. Avance au pôle de haut niveau

La convention spécifique détermine la relation avec les pôles de haut-niveau.

1.6.3. Avance ponctuelle de liquidités

Une avance ponctuelle de liquidités d'un montant maximum de 1500 euros peut être faite à tout intervenant fédéral dans le cadre d'un déplacement justifiant cette mise à disposition de liquidités. Le demandeur est tenu de préciser les conditions de l'action nécessitant de mise en œuvre d'avance de liquidités.

L'intercédant doit pour obtenir cette avance déposer une demande motivée auprès du Contrôleur de Secteur Budgétaire.

Dans le cadre d'un déplacement à l'étranger, cette avance peut être faite en devise du pays considérée. Dans ce cadre elle doit être effectuée au moins 45 jours avant le jour du départ.

Elle fait l'objet d'un rapport de dépenses avec justificatifs déposé auprès de la Trésorerie Générale Fédérale dans les 48h après le retour.

COMITE DIRECTEUR FÉDÉRAL

Samedi 14 juin 2014 – 09h/18h30

CNOSF

Présents	BARRAUD Elisabeth, BAUDRAND Jacky, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNNET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain, DHELENS Pierre, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GAUTHIER Valérie, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Jean-Marc, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MONSERAT Michelle, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAINT-JEAN Bernard, SAMMUT Thierry, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Excusés	BAZOGUE Daniel, MARCHE Denis, LEBRUN Marlène, PEIFFER David, PY Alexandre, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.
Invité	RENIER Jean-Pierre, gérant de la société TEAM CO DEV

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1.	SECRETARIAT GENERAL / ADMINISTRATION GENERALE
1.1 Approbation du PV du Comité Directeur du 02 février 2014 Le PV du Comité Directeur du 02 février 2014 est adopté à l'unanimité. Le Secrétaire Général, Patrick SOIN, précise aux que les prochains PV seront plus synthétiques de façon à pouvoir en disposer plus rapidement. Par ailleurs, pour faciliter les travaux du CDF et la rédaction du PV, il est demandé aux membres du CDF de bien vouloir transmettre leurs présentations au secrétariat au moins 15 jours avant la réunion du CDF.	
1.2 Point licences Le point licence est présenté en séance. L'augmentation du nombre de licences de date à date est de 7%. Il est demandé de rajouter une colonne indiquant le nombre de licences à la fin de saison précédente. Le nombre de clubs est en progression de 4,3% par rapport à la fin de saison précédente.	

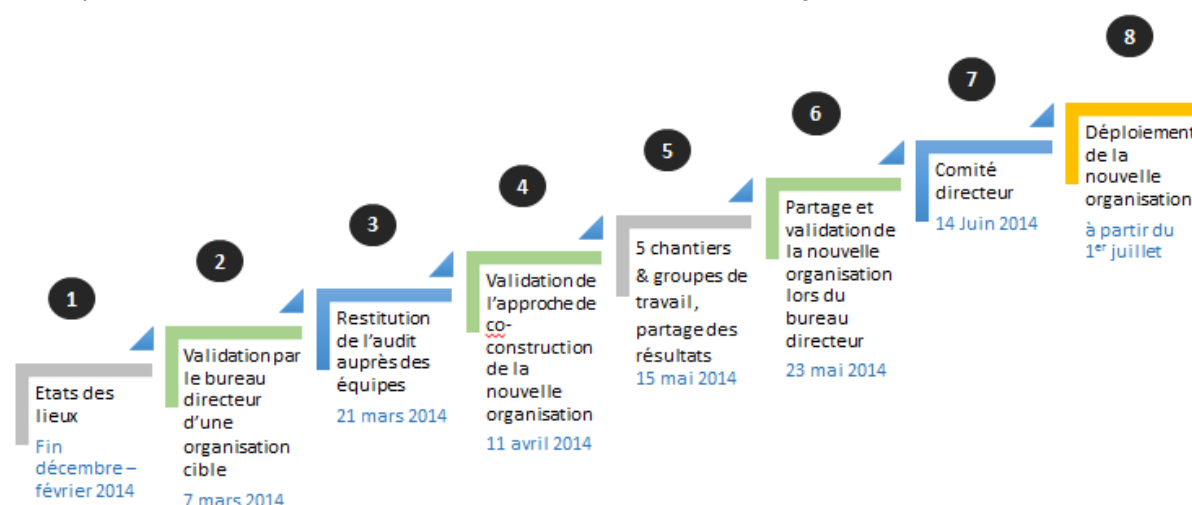
1.3 Occupation illégale du nouveau siège fédéral : point d'avancement

L'audience prévue le 19 mai 2014 après plusieurs reports a une nouvelle fois été reportée. L'audience a été reportée au 16 juin 2014. Une information plus précise sera communiquée après la tenue de cette audience.

Dès la libération des locaux, un gardiennage sera mis en place et les travaux seront lancés dans les meilleurs délais. Ce dossier sera suivi par Denis MAIRE et Guillaume FRITSCH.

1.4 Restitution Audit Externe et schéma de réorganisation fédérale

Jean-Pierre RENIER, gérant de la société TEAM CO DEV, présente la restitution de l'audit qui a été effectué sur la période « décembre 2013 à mai 2014 » et le schéma de réorganisation fédérale.



Il est rappelé que l'objectif de la nouvelle organisation qui va être mise en place à partir du 1^{er} juillet 2014 est de mieux répondre au projet fédéral 2013 / 2017 tout en permettant

- Une plus grande synergie élus - permanents
- Une plus grande efficacité individuelle et collective
- Une plus grande sérénité de l'ensemble des acteurs fédéraux (élus, permanents)

Le nouvel organigramme, effectif à partir du 1^{er} juillet 2014, et le nouveau principe de fonctionnement (réunions opérationnelles de pilotage et de coordination, rôle de régulation du Directeur Général des Services...), sont présentés.

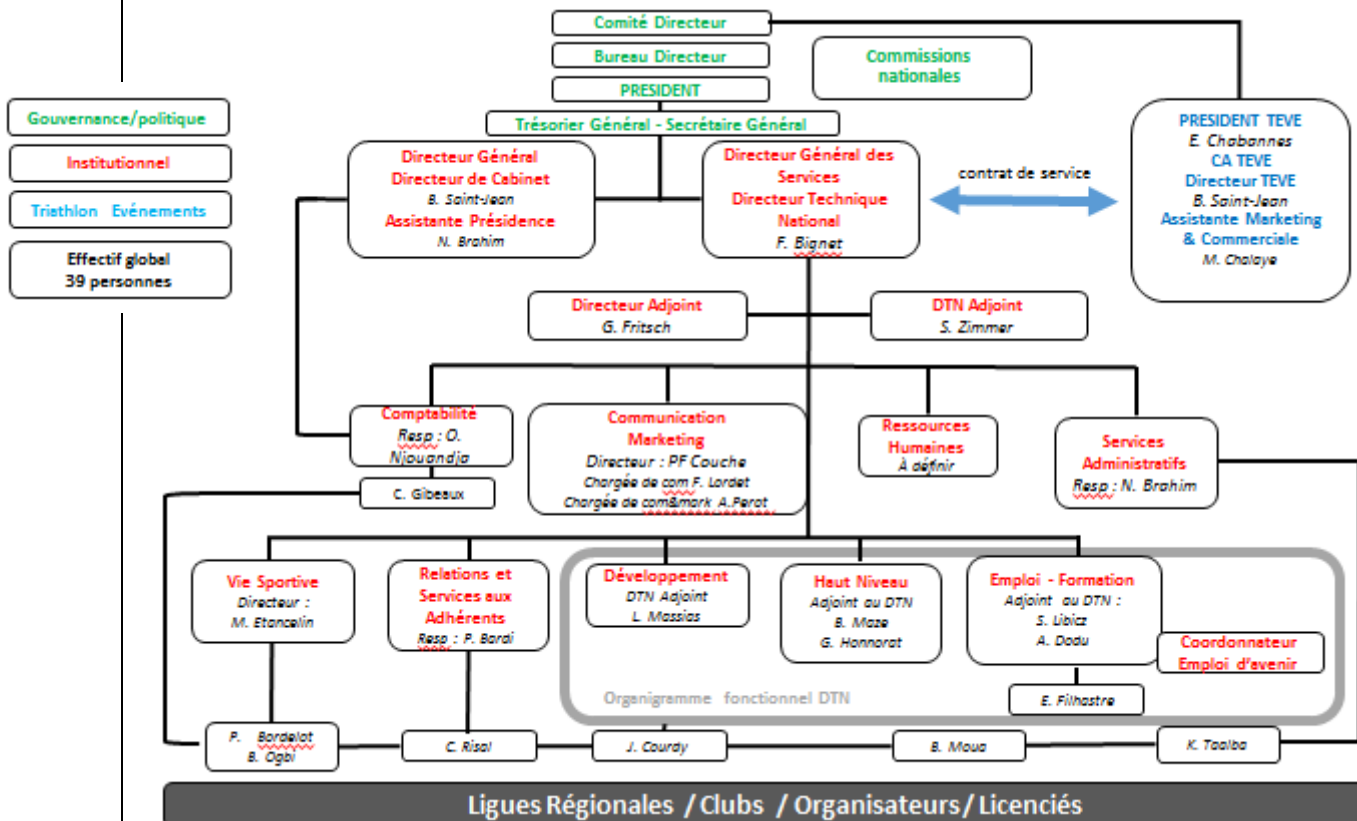
Le schéma de réorganisation fédérale a été présenté à la déléguée du personnel le 04 juin dernier et il sera présenté à l'ensemble du personnel le 16 juin en présence du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale Adjointe.

La mesure des changements s'effectuera au travers d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs

- Baromètre de satisfaction
- Taux d'appropriation d'outils
- Quizz de connaissance



Organigramme fonctionnel de la F.F.TRI. au 01/07/2014



1.5 Recrutement coordonnateur emplois d'avenir

Le recrutement du coordonnateur emploi avenir est en cours, l'arrivée de la personne retenue, qui doit démissionner de son poste actuel et respecter un préavis, est prévue pour le 1^{er} septembre 2014.

1.6 Réflexion sur la Gouvernance

Patrick SOIN précise que le CNSOF a invité les fédérations à réfléchir sur leur gouvernance et à envisager des évolutions. Le CNSOF a transmis un certain nombre de préconisations, elles concernent notamment :

- Les organes dirigeants
- La composition de l'AG et collèges électoraux
- Les modes de scrutin
- La rémunération des dirigeants
- La limite de l'âge et du cumul des mandats
- La représentation du sexe minoritaire au sein des instances dirigeantes

Patrick SOIN pilote un groupe de travail sur la gouvernance qui va notamment étudier les axes de travail suivants :

- Type de scrutin : scrutin de liste ou scrutin plurinominal ?
- Élargissement ou non du collège des votants : faut-il faire voter les clubs ?
- Limite d'âge : faut-il déterminer une limite d'âge ?
- Type de système: BD/CD ou directoire /conseil de surveillance ?
- Redéfinir les attributions de chaque organe et préciser qui a la compétence décisionnelle

Ce point sera à nouveau abordé lors du séminaire des Président(e)s de Ligues de novembre 2014. Le Comité Directeur souhaite étudier des propositions d'évolutions lors de sa réunion de juin 2015.

1.7 Point d'étape Espace Tri 2.0 +Inscription en ligne aux épreuves

Un séminaire de formation et d'information à destination des secrétaires de ligues concernant l'évolution de l'outil Espace Tri 2.0 s'est déroulé le 5 et 6 juin dernier, sur Paris. Ce temps de formation et d'échanges a été très apprécié. Un renouvellement de cette opération est fortement souhaité par tous les participants.

Jean-Michel BUNIET présente les nouveaux modules, ou les améliorations, qui seront prochainement activés :

- L'inscription en ligne aux épreuves (service payant obligatoire pour les grandes épreuves fédérales, service payant et optionnel pour les autres organisateurs) : 1^{er} septembre 2014.
- Amélioration de la facturation
- Amélioration du module Développement Durable en y intégrant le bilan qui doit être effectué à l'issue de la manifestation
- La gestion du class tri
- La gestion du challenge national jeune
- Le diagnostic Santé

D'autres pistes sont également à l'étude :

- La labellisation des Ecoles de Triathlon
- Un carnet d'entraînement
- Un système de chronométrage spécifique au triathlon
- Un challenge national

2.

TRESORERIE GENERALE

2.1 Contrôle de gestion CNF : situation au 31 mars 2014

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière (CNF), rappelle que la commission qu'il préside a en particulier un rôle de « contrôle de gestion ». Afin d'analyser la gestion fédérale, la Commission Nationale Financière a élaboré des tableaux de bord (F.F.TRI. & Triathlon Evènements) à partir des situations budgétaires.

Pour réaliser un contrôle de gestion, il y a trois étapes primordiales :

- l'élaboration du budget prévisionnel
- la comptabilisation des opérations
- la projection ou reprévision financière des actions

Les tableaux de bord seront présentés lors de chaque Comité Directeur, et lorsque l'exercice comptable sera calé sur l'année civile, il sera possible d'effectuer des comparaisons à date.

A ce jour la Commission Nationale Financière n'a pas encore eu le temps de travailler sur les modalités futures du contrôle de gestion des clubs de D1; Alain COURPRON précise que ce contrôle de gestion n'est envisageable que sur la seconde partie de l'olympiade et que ce contrôle, à but préventif et d'équité, devra se préparer en concertation avec les clubs de D1.

Afin que les clubs de D1 soient informés de cette démarche, le Président propose que le Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES, et le Président de la Commission Nationale Financière, Alain COURPRON, soient invités à la prochaine réunion des clubs de D1.

2.2 Appel d'offre assurance

Le cahier des charges relatif à l'appel d'offre « assurance » a été transmis aux candidats qui en faisaient la demande à compter du 20 mars 2014, une réponse était attendue pour le 15 mai 2014.

La F.F.TRI. a été destinataire de trois offres. L'une des propositions, beaucoup trop coûteuse, va être écartée. Seules deux de ces offres seront examinées plus précisément. Le choix du prestataire retenu sera effectué avant la fin du mois de juin 2014.

3.

DEVELOPPEMENT

3.1 Signature de la charte GENERALI

Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Commission Nationale Développement Durable, propose au CDF la signature de la « Charte Sport Responsable » (démarche de sensibilisation et de reconnaissance des acteurs du mouvement sportif réalisant dans le DD des actions de terrain écoresponsables).

La signature de cette charte ouvre notamment la possibilité à nos clubs de concourir pour l'obtention d'un **Macaron Sport Responsable** qui permet aux clubs de concourir aux **Trophées Sport Responsable** (Dotation financière aux 3 premiers lauréats par axe opérationnel de la charte : 3000€, 2000€ et 1000€) : <http://www.sport-responsable.com/>

Les membres du CDF valident à l'unanimité la signature de cette charte.

3.2 Proposition d'évolution du label une étoile DD

Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Commission Nationale Développement Durable, propose au CDF de faire évoluer le label DD *. Il propose d'utiliser l'architecture du label DD ** pour le label DD * en adaptant le nombre d'engagements à mettre en œuvre.

Les membres du CDF valident à l'unanimité cette proposition d'évolution.

3.3 Présentation du plan d'action de la CN Outre-Mer

Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Commission Nationale Outre Mer, présente une stratégie articulée sur trois thématiques :

Valoriser l'outre-mer

- Axe n°1 : Valoriser les territoires ultramarins

Construire ensemble

- Axe n°2 : Mobiliser, animer le réseau des Présidents des ligues d'Outre-mer
- Axe n°3 : Renforcer les liens avec les commissions nationales pour la prise en compte des spécificités ultramarines

Coordonner la structuration ultramarine

- Axe n°4 : Etre une structure-ressource pour les ligues d'Outre-mer
- Axe n°5 : Accompagner les ligues d'outre-mer qui souhaitent renforcer leurs liens avec les fédérations voisines

3.4 Evolution de la classification Paratriathlon

L'entrée du Paratriathlon aux Jeux Paralympiques a amené l'ITU à retravailler sur la classification des paratriathlètes.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, propose aux membres du CDF de mettre en place une classification simplifiée en fonction du mode de locomotion :

Classification simplifiée par mode de locomotion	Classification ITU
Handbike - Fauteuil	PT1 : Score lors de la classification > 640 points. Utilisateurs de handcycle et fauteuil.
Debout (natation - vélo - course à pied)	PT2 : Score lors de la classification inférieur à 454,9 points. Avec possibilité d'utilisation de prothèse. PT3 : Score lors de la classification entre 455,0 et 494,9 points. Avec possibilité d'utilisation de prothèse. PT4 : Score lors de la classification entre 495,0 et 557,0. Avec possibilité d'utilisation de prothèse.
Tandem	PT 5 : Athlètes classés en B1, B2, B3 selon la classification IBSA/IPC. Utilisateurs de Tandem avec guide.
Vélo - Fauteuil	Catégorie non représentée à l'international.

Frank BIGNET propose que la classification ITU soit appliquée sur le Championnat de France Paratriathlon (Grande Epreuve Fédérale) et sur toute World Para Event (WPE) organisée sur le territoire national.

Sur les autres épreuves du calendrier fédéral, Frank BIGNET propose :

- D'appliquer la classification simplifiée (cf tableau ci-dessus)
- D'appliquer la classification I.T.U. si, et seulement si, tous les paratriathlètes inscrits sont déjà classifiés

Ces propositions sont validées à l'unanimité par les membres du CDF.

Frank BIGNET propose également d'intégrer la mise en place d'une classification I.T.U. au cahier des charges du Championnat de France de Paratriathlon afin de :

- Permettre aux athlètes souhaitant s'orienter vers une pratique internationale (groupe d'âge ou élite) de passer une classification officielle.
- Classifier officiellement un maximum de paratriathlètes sur une même épreuve.

Une qualification I.T.U. étant nécessaire pour pouvoir classer les paratriathlètes, deux médecins (Claude Marblé et Hervé Collado) participent cette année à une formation de « medical classifier » et deux techniciens (Nicolas Becker et Cyrille Mazure) participent cette année à une formation de « technical classifier ».

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du CDF.

3.5 Démarche de simplification de la RGF/Proposition d'évolution de la RGF

Pierre BIGOT, Président de la Commission Nationale de la Réglementation, présente les principes d'évolution de la Réglementation Sportive :

1 - Réorganiser la Réglementation Sportive en trois onglets

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-1 Alléger / simplifier le texte, quand c'est possible Pas de changement sur le fond, suppression des redites, intégrer des tableaux plutôt que de longs textes...

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-2 Supprimer la procédure de chèque pour non présentation de licence (Pass compétition ou présentation numérique facile à retrouver...)

Ce principe n'est pas retenu par la majorité des membres du CDF.

2-3 Révision de calendrier des prises de licences

- 31 Octobre : Fin des réaffiliations clubs sans pénalités
- 30 Novembre : Fin des renouvellements de licence sans pénalité

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-4 Supprimer les acronymes

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-5 Adaptation de la réglementation suivant le process de fonctionnement via Espace Tri 2.0

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-6 Présentation d'une pièce d'identité pour retrait de plusieurs dossards d'un même club

Ce principe n'est pas retenu par la majorité des membres du CDF.

2-7 Spécificité du vélo : simplification des contraintes pour les courses grand public / ajout de spécificités ITU pour les grandes épreuves fédérales.

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-8 Suppression de la licence gratuite dirigeant pour les organisateurs (l'organisateur bénéficie maintenant d'une affiliation à la F.F.TRI., comme un club, et d'une garantie RC)

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-9 Supprimer la saisie de la CNS pour mise en place de distances « non officielles »

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-10 Supprimer le versement aux ligues de la part régionale pour les Grandes épreuves fédérales

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

Jean-Michel BUNIET propose que la part ligue fixe (droit de licence manifestation renseigné dans l'application informatique) soit réglée dans le cadre de la demande de licence manifestation au travers l'application informatique. Ce point sera à confirmer lors du prochain CDF.

2-11 Modifier les « habilitations » laissées aux ligues pour aménager les contraintes organisateurs (jeunes, Distance XS, départ par vagues, aspiration abri...) : pas de dérogation sur les points de sécurité

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

2-12 Bike & Run supprimer : « Permutation libre des équipiers ~~et possibilité de ne pas rester groupés~~ »

Pascal GODEL, Président de la Commission Nationale d'Arbitrage, précise que les arbitres souhaitent que les règles du Bike & Run soient plus claires. Le principe proposé n'est pas retenu, mais il est proposé de mettre en place des zones de regroupement obligatoire des équipiers avec leur vélo, une proposition de rédaction en ce sens est attendu.

2-13 Parc à vélo, supprimer: « Tout changement d'emplacement est possible avec accord préalable de l'Arbitre Principal (AP) et de l'organisateur. »

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

2-14 Retrait des dossards / simplification de la liste d'émargement

(...)

Remplacer : La liste d'émargement présente la catégorie d'âges, la date de naissance, le **sexe**, la **nationalité**, l'identité du concurrent, et son numéro de dossard. Pour les licenciés F.F.TRI., le numéro de licence et le nom du club seront également mentionnés

Par : La liste d'émargement devra faire apparaître le nom et prénom du concurrent, sa date de naissance et son numéro de dossard. Pour les licenciés F.F.TRI., le numéro de licence et le nom du club seront également mentionnés.

Ce principe n'est pas retenu par la majorité des membres du CDF.

2-15 Superficie des dossards : 1 jeu de **deux dossards indéchirables et indélébiles** (toutes courses, sauf Aquathlon 1 seul dossard); ~~la superficie maximum des dossards est de 400 cm², le plus grand des côtés ne pouvant dépasser 25 cm;~~

Ce principe n'est pas retenu par la majorité des membres du CDF.

2-16 Clarification du Pass compétition : préciser qu'un pass compétition n'est pas valable à la journée, mais uniquement pour une épreuve.

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF

2-17 Caméras embarquées : doivent-elles être interdites ou autorisées pour un usage non commercial si accord de l'organisateur + possibilité pour l'organisateur de récupérer les images ?

Les membres du CDF souhaitent interdire les caméras embarquées sur les Grandes Epreuves Fédérales

Les membres du CDF souhaitent autoriser les caméras embarquées sur les autres épreuves sous réserve que l'installation soit totalement sécurisée et qu'elles soient déclarées auprès de l'arbitre principal. Pour des raisons de sécurité, les membres du CDF souhaitent interdire les caméras embarquées sur les casques (car il s'agit d'une modification du casque qui n'est plus un casque homologué).

Les membres du CDF précisent néanmoins que les images tournées ne permettront pas de contester les décisions des arbitres.

2-18 Courses de développement en binôme sur des épreuves Distance XS : ne pas considérer un binôme respectant le code de la route comme étant en situation de « drafting » sur route ouverte à la circulation.

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

Rappel du code de la route : Article R431-7 (alinéa 1 et 2) :

Les conducteurs de cycles à deux roues sans remorque ni side-car ne doivent jamais rouler à plus de deux de front sur la chaussée.

Ils doivent se mettre en file simple dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche.

2-19 Paratriathlon

- Précision déplacement dans l'aire de transition, départ
- Suppression du Challenge National Paratriathlon
- Précision Championnat de France Paratriathlon :
 - Distance S sans drafting
 - Ouvert à toutes catégories de handicap (y compris hors ITU)

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

3-1 Proposition d'avenant à la Réglementation Sportive applicable dès le 1^{er} septembre 2014 : REFUS DE MUTATION

Les seuls motifs pour lesquels une demande de mutation peut être refusée sont :

1. La non-conformité de la procédure de mutation
2. L'existence d'un contrat de travail entre le club et le licencié engageant ce dernier au-delà de la date prévue pour la mutation
3. Le non-paiement des droits de formation par le club d'accueil.

Sans réponse de l'entité quittée 15 jours après la demande informatique de licence dans une autre entité, la mutation sera automatiquement validée.

Cette proposition d'avenant est validée à l'unanimité par les membres du CDF.

Cet avenant entre en application le 1^{er} septembre 2014

3-2 Doublé / éliminé en D1 de Duathlon : il est proposé que les femmes doublées avec deux tours de retard sur la tête de la course soient éliminées.

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

3-3 Tenues club : il est proposé de transmettre le **BON A TIRER de la tenue de compétition de la nouvelle saison** (en lieu et place de la « charte couleur »)

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

Il est proposé d'évoquer avec les clubs de D1 la possibilité pour une même équipe de courir avec le même modèle et la même couleur de casque.

3-4 Pénalités club D2 Duathlon F / D3 Triathlon H & F / D3 Duathlon H

	Règle actuelle	Règle proposée
5 - Tenues non conformes (...)	150 €	150 € (*)
6 - Non-respect des horaires (...)	150 €	150 € (*)
(*) sauf ½ finales D2 Duathlon Femme, D3 Triathlon et Duathlon		

Ce principe est validé à la majorité par les membres du CDF.

3-5 Primes

D1 Triathlon et Duathlon:

~~Seuls les clubs ayant confirmé leur participation la saison suivante dans la division pour laquelle ils sont qualifiés ont accès à la grille de prix finale.~~

D2 Triathlon :

Suppression du chapitre car il n'y a pas de grille de prix versée par la F.F.TRI.

Ces principes sont validés à l'unanimité par les membres du CDF.

3-6 Quotas :

- Date des licences prises en compte pour calcul des quotas :
 - 31 janvier de la saison (et non fin de saison N-1)
- Date de communication aux ligues :
 - 15 février de la saison (et non avant le 1^{er} janvier)
- Interlocuteur :
 - la CNGE et non la Direction Technique Nationale, (également pour les quotas supplémentaires)
- Transmission du formulaire des qualifiés :
 - à la date précisée par le formulaire correspondant (et non 20, 30 jours avant l'épreuve)
- Suppression des quotas groupe d'âge, inscription libre

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

3-7 Date de validation des licences D1, D2, D3 / Coupe de France des Clubs

Délai de composition des équipes D1, D2, D3 et coupe de France des clubs:

- en cas de mutation : au plus tard le 31 janvier
- en l'absence de mutation : au plus tard 15 jours avant l'étape concernée

Date = validation informatique par la ligue

Contrôle date mutation en cours de développement Espace Tri 2.0

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

3-8 Quotas d'athlètes de nationalité française

	Texte actuel	Proposition
D1	2 français obligatoires	1 français obligatoire
D2	3 français obligatoires	2 français obligatoires
D3	3 français obligatoires	3 français obligatoires

Quota de français non respecté = **départ refusé (suppression de la pénalité financière)**

Ce principe est validé à la majorité par les membres du CDF.

3-9 D1, D2 et participation à la Coupe de France des Clubs

Maintien de l'obligation de participation à la Coupe de France des Clubs pour les clubs de D1 (Triathlon + Duathlon) et D2 (Triathlon) mais modification de la sanction en cas d'absence.

Les clubs de D1 doivent obligatoirement participer à la Coupe de France des Clubs de Triathlon sous peine de :

→ ~~rétrogradation en D2 l'année suivante. Pour les clubs de D1 déjà reléguables en D2, la participation à la Coupe de France des Clubs de Triathlon est obligatoire sous peine d'exclusion de la D2 l'année suivante.~~

→ **pénalité financière de 2000 € (par équipe absente) dont 50 % reversé à l'organisateur**

Ce principe est validé à la majorité par les membres du CDF.

3-10 Aspiration abri : D3, D2 de Duathlon Femme

	Distance S formule individuelle	Avec Aspiration Abri
½ finale	obligatoire	obligatoire-recommandé
Finale	obligatoire	obligatoire

Ce principe est validé à la majorité par les membres du CDF.

3-11 Demande de dérogation auprès de la CNS : préciser que la décision de la CNS peut être contestée devant le tribunal compétent avec saisine préalable de la commission de conciliation du CNOSF

Ce principe est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

3.6 Organisation de la formation fédérale 2015

Ce point sera traité lors du Comité Directeur Téléphoné programmé le 25 juin 2014.

3.7 Plan de féminisation

Michelle MONSERAT, Présidente de la Commission Nationale Féminine, présente un point d'information. La présentation du plan de féminisation évolue sur la forme pour coller davantage à l'évolution des différentes actions menées depuis 2 ans tout en répondant aux nouvelles directives ministérielles.

AXE 1: Sensibiliser les acteurs fédéraux aux intérêts de la mixité et de la lutte contre les stéréotypes

- **action 1** : Coordonner et animer le réseau de référents féminins régionaux et les appuyer dans leurs démarches locales (comités départementaux, clubs).
- **action 2** : Sensibiliser l'ensemble des personnes occupant des postes à responsabilité au sein de la Fédération.
- **action 3** : Former les diplômé(e)s d'état et fédéraux

AXE 2 : Favoriser et encourager l'investissement des femmes dans le triathlon

- **action 4** : Engager une communication ciblée
- **action 5** : Accompagner les femmes vers des postes à responsabilité (des instances locales aux instances nationales)

AXE 3: Encourager et favoriser la découverte de nos disciplines, fidéliser nos licenciées, résorber les inégalités d'accès à la pratique

- **action 6** : Opération "Rentrez Triathlon"
- **action 7** : Développer les créneaux famille, l'offre de pratique loisir en visant un public féminin
- **action 8** : Label triathlon féminin

AXE 4 : Proposer une pratique compétitive équitable des plus jeunes jusqu'au Haut-Niveau

- **action 9** : Développer des compétences identiques chez les filles et les garçons grâce à l'EFT
- **action 10** : Respecter un principe d'équité entre les femmes et les hommes dans le Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.)

3.8 Constitution d'un groupe de travail

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du développement, précise que certaines questions ont été soulevées lors du séminaire du BDF :

- Quelle est à ce jour la pertinence de notre licence individuelle compétition ?
- Quel est l'intérêt d'appliquer des droits de licence manifestation sur les Triathlon Itinérants sachant qu'il n'en existe que 4, et qu'ils sont organisés par des ligues régionales ?
- Quelle doit être la position de la F.F.TRI. par rapport aux dispositifs de facturation particuliers mis en place par certaines ligues ?
- Comment mettre en place un challenge national ?

Jean-Michel BUNIET propose de créer un groupe de travail pour lancer une réflexion sur ces 4 thématiques. Les personnes suivantes intègrent ce groupe de travail :

- Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, Dominique SAGARY, Jacques LAPARADE, Elisabeth BARRAUD, Andrée VIDIL

4.

RELATION AVEC LES LIGUES REGIONALES / DISCIPLINE

4.1 Point de situation conventions ligues/F.F.TRI.

Cédric GOSSE, Vice-Président en charge des relations avec les ligues régionales, présente un point d'information sur les dispositifs d'aide à la professionnalisation.

Synthèse des entretiens



Items de développement investis par les ligues



4.2 Validation de la composition du comité d'évaluation des dispositifs fédéraux de professionnalisation en faveur des L.R.TRI.

Conformément au texte validé en CDF du 2 février 2014, le comité d'évaluation doit être composé de 3 membres :

- Dont le Président de la Commission Nationale Emploi Formation (C.N.E.F.)
- Dont au moins 2 d'entre eux doivent être membres du Comité Directeur Fédéral
- Dont aucun d'entre eux ne doit exercer un mandat de Président(e) de Ligue
- Si le Président de la C.N.E.F. devait également être Président de Ligue, il ne prendra pas part à ce comité d'évaluation et proposera un représentant issu de sa commission.

Il est proposé aux membres du CDF de valider la nomination des trois personnes ci-dessous listées :

1. Monsieur Alexandre Py
2. Monsieur Jacky Baudrand
3. Monsieur Pascal Godel

La nomination de ces trois personnes est validée à l'unanimité par les membres du CDF.

4.3 Proposition de versement avant le 30 juin d'un acompte de 5000€ aux L.R.TRI. / solde en septembre

Point devenu sans objet dans la mesure où le versement de l'aide prévue est effectué au fur et à mesure de la validation des dossiers.

5.

VIE SPORTIVE

5.1 Modification du calendrier des Grandes Epreuves

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, propose le remplacement de l'étape annulée de LONGWY par l'organisation de LIEVIN le 21 septembre 2014. Patrick SOIN sera le représentant fédéral sur cette épreuve.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du CDF.

5.2 Proposition de calendrier des Grandes Epreuves 2015

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, présente l'état d'avancement du projet de calendrier des Grandes Epreuves 2015.

A la majorité (3 « contre » et 2 abstentions) les membres du CDF valident les dates suivantes :

Labels Triathlon	Date	Lieu
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 1 GRAND-PRIX F.F.TRI.	24 mai 2015	Dunkerque (59)
	5 juillet 2015 ou Juin 2015	Strasbourg (67) ou Valence (26)
	09 août 2015	Embrun (05)
	06 septembre 2015	Quiberon (56)
	04 octobre 2015	Nice (06)
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE	07 juin 2015	Le Mans (72)
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL " ELITE & U23"	Mi août 2015	Embrun (05)
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DISTANCE L	Début juillet 2015	Gravelines (59)
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL GROUPES D'AGE	04 octobre 2015	Nice (06)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS TRIATHLON	Mai 2015	Saint Bonnet Tronçais (03)
Labels Duathlon	Date	Lieu
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES	4/5 ou 11/12 avril 2015	Bergerac (24)
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DISTANCE L	Mai/juin 2015	Cambrai (59)
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL GROUPES D'AGE	Août 2015	Embrun (05)

Daniel BOISSIERE rappelle qu'il serait opportun que les membres du CDF disposent de la grille de lecture ayant conduit la Commission Nationale des Grandes Epreuves à retenir une candidature plutôt qu'une autre lorsqu'il y a plusieurs candidatures pour un même label. Dans le cas contraire, le CDF peut difficilement se prononcer.

Christophe LEGRAND précise que cette grille de lecture sera communiquée pour le prochain Comité Directeur Physique.

Christophe LEGRAND rappelle que le Championnat de France d'Aquathlon 2015 a été attribué lors du CDF du 26 octobre 2013.

5.3 Embrun : programme sportif 2015

Le Président LESCURE informe les membres du CDF du souhait de développer une « semaine fédérale » à Embrun en 2015. Cette évolution sera évoquée avec Gérald IACONO et le Comité d'organisation de l'Embruman.

6.

MARKETING / COMMUNICATION

6.1 Diffusion du clip institutionnel fédéral

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la communication et du marketing, présente un point d'information :

- 21 avril 2014 : 1^{er} colloque des référents des ligues
- 21 mai 2014 : opération relation média à l'INSEP

Frank GASQUET présente le film institutionnel de la fédération :

- Objectif : disposer d'un outil dynamique/moderne pour présenter le Triathlon aux différents interlocuteurs de la F.F.TRI. (partenaires institutionnels et privés, médias, grand public, ...) mais aussi des ligues et des clubs.
- Format : Clip de 3.30 min, véritable « carte de visite » de la F.F.TRI.
- Parti pris : Favoriser la transmission de messages clés par l'image (esthétisme des plans et des postures). Les textes n'ont qu'un rôle complémentaire.
- Contraintes : Montrer la diversité des pratiques et profils de pratiquants avec une banque image principalement composée de « rushs » issus des épreuves élite du Grand Prix de Triathlon.

Frank GASQUET précise que certaines images ont été données gracieusement par ASO et par Gérald IACONO, organisateur d'Embrun, et les membres du CDF les en remercie chaleureusement.

Ce film sera mis à disposition sur notre site internet dès le 16 juin 2014.

Frank GASQUET présente l'opération « **Triathlon des Roses** ». Il s'agit d'un événement organisé à l'occasion d'Octobre Rose, opération nationale dédiée au dépistage du cancer du sein. Cette opération aura lieu le samedi 4 octobre 2014, dans le Parc de la Faisanderie, à Saint Cloud :

- Format : 200 femmes sur des distances très courtes
- Organisation opérationnelle déléguée à la Ligue IDF

- Rôle de la F.F.TRI. centré sur la promotion (sport & cancer)

Frank GASQUET rappelle que depuis le début de l'année 2014, le service marketing F.F.TRI. s'appuie sur une régie commerciale spécialisée dans le sport : SportSourcing.

Frank GASQUET présente un point d'information relatif à la boutique en ligne. A partir de la fin du mois de juin, des produits complémentaires, cobrandé adidas, seront proposés.

Frank GASQUET rappelle que la F.F.TRI. ne diffuse plus le Championnat de France de Triathlon Longue Distance depuis 2012 et informe les membres du CDF que la ligue Nord Pas de Calais, organisatrice du Championnat de France de Triathlon Longue Distance les 5 et 6 juillet 2014, a mis en place un dispositif de diffusion en direct sur Internet.

7.	TRIATHLON EVENEMENT
-----------	----------------------------

7.1 Point de situation : validation projet CA

Ce point sera traité lors du Comité Directeur Téléphoné programmé le 25 juin 2014.

7.2 Manifestations 2014 : Embrun, Nice, Paris

Ce point sera traité lors du Comité Directeur Téléphoné programmé le 25 juin 2014.

7.3 Programme 2015 : Strasbourg et Embrun

Ce point sera traité lors du Comité Directeur Téléphoné programmé le 25 juin 2014.

8.	HAUT NIVEAU / INTERNATIONAL / MEDICAL
-----------	--

8.1 Affaires internationales

Denis JEAGER, Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales présente un point d'information.

La semaine prochaine auront lieu les championnats d'Europe de Triathlon et le Congrès ETU à Kitzbühel (Autriche).

Un projet de championnat d'Europe des clubs (en cours de finalisation) sera proposé au congrès ETU. Le principe serait de ne pas surcharger le calendrier en créant une nouvelle épreuve, mais de se greffer sur une épreuve existante (un Grand Prix en France ou à l'étranger).

Philippe LESCURE précise que le BDF examinera attentivement ce projet lorsqu'il sera finalisé par l'ETU.

8.2 Anniversaire ITU/F.F.TRI.

Le 25^{ème} anniversaire de l'ITU et de la F.F.TRI. sera fêté les 12 et 13 décembre 2014 en Avignon.

Le programme prévisionnel est le suivant :

- **Vendredi 12 décembre 2014**

14h00 à 18h00 : Bureau Directeur Fédéral / Executive Board ITU

20h00 : Dîner en commun

- **Samedi 13 décembre 2014**

9h00 à 12h30 : Bureau Directeur Fédéral / Executive Board ITU
12h30 à 14h00 : Déjeuner sous forme de buffet
14h30 à 16h15 : Conférence – débat
16h30 à 19h00 : Visite guidée du Pont Saint Bénézet + Palais des papes
20h00 : Dîner de Gala

Seront invités à cet anniversaire :

- Les membres du Comité Directeur Fédéral,
- Les Président(e)s de Ligues Régionales,
- Les Président(e)s de Commissions Nationales,
- Des VIP F.F.TRI.
- Les membres de l'Executive Board de l'ITU,
- Des VIP I.T.U.

8.3 Retour des travaux sur hygiène et sécurité

Dominique FRIZZA, Vice-Président en charge du haut niveau, présente les résultats des travaux et les préconisations du groupe de travail « Hygiène et Sécurité ».

Ce groupe de travail était piloté par le Dr Claude MARBLE et Dominique FRIZZA et était composé de :

- Dominique SAGARY – François HUISSIER – Jacky BAUDRAND – Denis MAIRE – Christophe LEGRAND – Pascal GODEL – Denis MARCHE – Benjamin MAZE – intervention ponctuelle du Dr LE NABAT, *médecin de la ligue de la Réunion*

Sur le plan réglementaire :

CAS N° 1: LA NATATION A LIEU DANS UNE « ZONE DE BAIGNADE » (terme officiel définissant une zone clairement délimitée, contrôlée et autorisée par les autorités sanitaires)

- **L'organisateur n'est pas tenu d'effectuer d'analyses**

CAS N° 2: LA NATATION N'A PAS LIEU DANS UNE ZONE DE BAIGNADE

- **L'organisateur doit fournir un compte rendu d'analyse de l'eau qui devra être affiché et accessible sur le site.**
- Date de l'analyse? dans le mois qui précède la manifestation avec un retour du résultat vers le médecin et le président de ligue au moins 15 jours avant la compétition.
- Combien de prélèvement? 1 prélèvement au minimum doit être effectué
- Lieu du prélèvement? seul impératif, effectuer le prélèvement dans l'eau dans laquelle se déroulera la partie natation.
- Nature des analyses? les analyses doivent comporter
 - Nombre d'entérocoque en UFC/100 ml
 - Nombre d'Escherichia Coli en UFC/100 ml
- Limites préconisées voir le site ministériel
<http://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/controle/interpretation.html>
- POINT IMPORTANT : il est précisé que les ARS ou les préfetures peuvent demander des analyses complémentaires

Affichage des résultats :

- **En l'absence de production de compte rendu d'analyse, le Président de ligue ou son représentant informe l'organisateur de l'annulation de la partie natation.**

- Les résultats seront affichés sur le lieu du retrait des dossards et ce, de façon visible. Ils seront, de plus, clairement explicités par l'organisateur. Il devra faire figurer l'un des deux commentaires suivants :
- « Les résultats d'analyses sont inférieurs aux valeurs limites préconisées, la qualité de l'eau est jugée suffisante. »
- « Les résultats d'analyses s'écartent des valeurs limites préconisées, la qualité de l'eau est jugée insuffisante. Les participants sont libres, au vu de l'information sur la qualité des eaux, de choisir ou non de prendre le départ de la course. »
- Dans le cas de conditions météorologiques exceptionnelles, en particulier lors de fortes précipitations, la qualité bactériologique de l'eau de baignade peut être rapidement dégradée, l'organisateur doit prendre en compte cet aspect.

Pour toute nouvelle organisation

- Pour toute nouvelle organisation, dont la partie natation doit se dérouler en dehors d'une zone de baignade, un compte rendu de l'analyse doit être joint au dossier de demande d'organisation envoyé à la ligue ou à la Fédération pour le cas des Grandes Epreuves.
- Pour toutes les épreuves: l'annulation de la natation doit être anticipée – le « plan B » duathlon doit être opérationnel.

Concernant le dispositif préventif préconisé :

1.La mise en place d'une veille sanitaire axée sur deux points :

- Le Dr MARBLE restera à l'écoute d'éventuels problèmes de santé à la suite d'épreuves comportant une partie natation.
- Le Dr LHUISSIER récupérera les données d'analyse de l'eau sur des ligues tests : Pays de Loire, Bourgogne, Cote D 'Azur et Nord Pas de Calais afin de mieux connaître les qualités des eaux de baignade des compétitions. Un questionnaire et une banque de données seront établis par le Dr LHUISSIER.

2.La création de documents d' Information sur les maladies liées à la baignade

INFORMATION SUR LES MALADIES

- Les maladies liées à la baignade sont rares mais lorsqu'elles surviennent il est important d'évoquer certaines causes qui nécessitent des traitements adaptés.
- Les risques de pathologies sont de plus en plus faibles grâce aux contrôles croissants des autorités sanitaires et aux exigences importantes d'obtention du label « zone de baignade ».
- Néanmoins on peut, de manière non exhaustive, évoquer et sans rentrer dans le détail: **Les infections par les germes fécaux** (mammifères, oiseaux, égouts) - **les algues bleues** (production de cyanobactéries) - **La dermatite du baigneur** (affection de la peau causée par des larves d'excréments d'oiseaux aquatiques que l'on retrouve sur certaines plages) - **La leptospirose** (cette maladie, qui peut être mortelle, se transmet par le contact de la peau ou des muqueuses (ORL, conjonctive oculaire) avec de l'eau douce contaminée par l'urine d'animaux infectés (rongeurs, chiens, bovins, chevaux, porcs..).

Les préconisations présentées sont adoptées à l'unanimité par les membres du CDF.

8.4 Club France

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du haut niveau, présente un point d'information sur le dispositif Club France, qui se met en place petit à petit.

Un premier déplacement a eu lieu début juin à PONTEVEDRA (Espagne) avec 45 athlètes à l'occasion du Championnat du Monde de Duathlon 2014. A l'issue de ce déplacement un questionnaire de satisfaction a été mis en place et les retours sont plutôt positifs.

Un deuxième déplacement aura lieu dans quelques jours avec une quarantaine de personnes Kitzbühel (Autriche) à l'occasion du Championnat d'Europe de Triathlon 2014

Toutes les informations relatives au club France sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.fftri.com/presentation-1>

9.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Président LESCURE et le DTN Adjoint, Stéphane ZIMMER, ont rencontré le Secrétaire d'Etat aux Sports, Monsieur Thierry BRAILLARD.

Ambition olympique

Fin mai 2014, 12 groupes de travail ont été constitués autour de Bernard LAPASSET, Président de la Fédération Internationale de Rugby et Président du Comité français du sport international (CFSI), afin d'étudier l'opportunité d'une candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Le calendrier est le suivant :

Étape 1 : février - novembre 2014

- Février/mars : finalisation des thématiques et de la composition des groupes de travail
- Avril à septembre : réunions des groupes de travail
- Octobre : remise des conclusions de l'étude
- Novembre : décision intermédiaire

Étape 2 (si décision intermédiaire positive) :

- A partir de novembre 2014 : actions de communication et de promotion pour susciter l'adhésion nationale
- Printemps 2015 : mobilisation nationale autour d'une candidature et mise en place d'actions de financement participatif
- Été 2015 (si financements suffisants) : formalisation du projet, de la gouvernance et du budget
- Été 2015 : décision définitive

Le Président clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR FÉDÉRAL TELEPHONE

Mercredi 25 juin 2014 – 18h00 / 19h00

Présents	BARRAUD Elisabeth, BIGNET Frank, CHABANNES Emmanuel, FRITSCH Guillaume, GASQUET Frank, GOSSE Cédric, GROSSETETE Jean-Marc, HUOT-JEANMAIRE Françoise, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MARCHE Denis, PEIFFER David, PY Alexandre, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick.
Excusés	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BAZOGE Daniel, BUNIET Jean-Michel, COURPRON Alain, DHELENS Pierre, Dominique, GAUTHIER Valérie, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEBRUN Marlène, MONSERAT Michelle, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAMMUT Thierry, VIDIL Andrée, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. DEVELOPPEMENT

1.1 Organisation de la formation fédérale 2015

Frank BIGNET, Directeur Technique National, livre les perspectives 2014 2015 en matière de formation :

- La formation d'Etat
- La formation fédérale
- Les modules fédéraux spécifiques
- Le livret de l'entraîneur fédéral

La formation d'Etat

- L'UCC Triathlon

4 organismes de formation vont dispenser l'UCC Triathlon : le CREPS de Bourges, le CREPS de Vichy, le CREPS de Strasbourg, le campus sport Bretagne Quimper

Ce maillage territorial doit permettre une facilité d'accès aux formations.

La DTN a un rôle de régulation et d'accompagnement alors que les organismes de formation ont la charge de la mise en œuvre et de la coordination de la formation.

- Le DEJEPS Triathlon

La 4^{ème} promotion « DEJEPS Triathlon » est en cours de recrutement.

Cette formation est dispensée au CREPS PACA site d'Aix-en-Provence.

La DTN a un rôle de conception, de mise en œuvre de la formation, de régulation et d'accompagnement.

La formation fédérale

- **BF5** : Pas de changement et affirmation de la dynamique établie
 - Renforcement et évolution du cahier des charges pour la mise en place des formations ;
 - Actualisation et mise à disposition des supports pédagogiques de formation ;
 - Mise à disposition de supports d'évaluation ;
 - Centralisation des dates de formation et d'examen ;
 - Accompagnement des opérateurs de formation ;
 - Validation des résultats avant publication par les ligues (ou Comités Départementaux)
- **BF4** : Vers une déconcentration du niveau de formation

L'année 2014 était une « année test », la formation a été déconcentrée au Nord, au Sud et à la Réunion. L'examen a été coordonné et validé par la DTN

Le bilan de cette expérimentation est très positif, cette organisation offre un meilleur maillage territorial et permet un accès plus facile aux formations : 55 entraîneurs fédéraux ont été certifiés en 2014.

- **BF3** : Pas de changement et affirmation de la dynamique établie
 - Pilotage et organisation entièrement dévolue à la DTN
 - Souhait de proposer un approfondissement pour les entraîneurs fédéraux
 - Souhait d'offrir des possibilités de formation continue aux entraîneurs en place (BF4-BF3-DEJEPS-CTL-CTN)
 - Finalisation du cursus lors d'un stage piloté par la DTN.

Les modules fédéraux spécifiques à destination des dirigeants, des bénévoles et des professionnels

- Le module « **Jeune** » et « **EFT** » – 2013-2015 – est finalisé
- Le module « **Féminin** » – prévu pour 2015 – est en cours de conception
- Le module « **Santé** » est à l'état de projet

Le livret de l'éducateur fédéral

La réécriture du livret de l'éducateur fédéral est en cours. Ce document devrait être disponible à compter du mois de mars 2015.

Frank BIGNET informe les membres du CDF de la tenue d'une réunion au CNOSF relative à l'intégration de directives européennes en lien avec la formation et de la mise en place de groupe de travail pour anticiper les impacts de ces directives au 1^{er} janvier 2016.

2.

TRIATHLON EVENEMENTS

2.1 Point de situation, délégation de compétences, validation de la création d'un Conseil d'Administration

Emmanuel CHABANNES détaille aux membres du CDF la philosophie et l'objet de la SAS TRIATHLON EVENEMENTS.

La SAS TRIATHLON EVENEMENTS sollicite le CDF afin de disposer d'une délégation des compétences suivantes :

- Marketing des produits F.F.TRI. (Produit, Prix, Promotion, Place).
- Commercialisation des produits F.F.TRI. (Partenariat achat, logistique, livraison).
- Négociation des droits publicitaires (liés aux épreuves labellisées).
- Valorisation et promotion des épreuves labellisées (auprès des collectivités).
- Signature de contrats avec l'ensemble des partenaires.

Les conditions de délégation sont les suivantes :

- La SAS TRIATHLON EVENEMENTS ne disposant pas de ressources humaines suffisantes, les travaux seront réalisés en collaboration avec les secteurs fédéraux.
- Un reporting sera présenté trimestriellement au CDF

La SAS TRIATHLON EVENEMENTS est administrée depuis juin 2013 par le **Président et le Directeur Général** nommés par le Comité Directeur Fédéral (Collectivité des Actionnaires).

Il est proposé la **création d'un Conseil d'Administration de 7 membres** (5 personnes + le Président et le Directeur Général de la SAS TRIATHLON EVENEMENTS) en remplacement du Conseil Stratégique déjà évoqué auprès de la Collectivité des actionnaires.

Emmanuel CHABANNES précise que le **Conseil d'Administration** est chargé :

- de **l'établissement de la stratégie** conduite par le Président et le Directeur Général de la SAS TRIATHLON EVENEMENTS
- du **contrôle de sa mise en œuvre**. Le cadre d'intervention du CA est statutairement déterminé.

La proposition de nomination du Conseil d'Administration est la suivante :

- Jacky BAUDRAND,
- Pierre BIGOT,
- Emmanuel CHABANNES - **Président de TEVE**,
- Patrice CLERC - **Personnalité extérieure**,
- Philippe LESCURE,
- Bernard SAINT-JEAN - **Directeur Général de TEVE**,
- Patrick SOIN.

Les membres du CDF valident à la majorité les propositions présentées (délégation de compétences et nomination du conseil d'Administration).

Les statuts de Triathlon Evènements seront modifiés pour intégrer la création du Conseil d'Administration. Les modifications statutaires en découlant seront effectuées dans le cadre du respect des dispositions légales en la matière.

Pour ce qui concerne les modalités de fonctionnement, il est précisé que :

- Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si un tiers de ses membres est présent.
- Chaque membre du Conseil d'Administration détient une voix.
- Le calendrier, ainsi que les documents de travail sont établis sur l'outil collaboratif GOOGLE APPS FOR BUSINESS.
- A chaque Comité Directeur Fédéral, un point d'information sera effectué par le Président de la SAS TRIATHLON EVENEMENTS ou son représentant.
- Le contrôle de gestion de la SAS TRIATHLON EVENEMENTS sera du ressort de la Commission Nationale Financière.

2.2 Programme 2015 : Strasbourg

Une réunion est prévue à Strasbourg le 30 juin avec les collectivités territoriales pour notamment évoquer leurs degrés d'implication et de soutien financier à l'opération « Triathlon de Strasbourg ».

Emmanuel CHABANNES rappelle que la candidature de Strasbourg sera écartée au profit de celle de Valence si, au 15 septembre 2014, la position des collectivités territoriales n'est pas clarifiée en termes d'accompagnement financier.

Christophe LEGRAND précise qu'il est important que la SAS TRIATHLON EVENEMENTS intègre un membre de la Commission Nationale des Grandes Epreuves aux discussions avec les candidats potentiels à l'organisation d'une Grande Epreuve Fédérale, car au-delà des aspects financiers, les aspects techniques et la faisabilité de la course doivent être évoqués le plus rapidement possible.

2.3 Nice 2014

Elisabeth BARRAUD précise que les démarches de recherche de partenariats démarrent à peine, et, compte tenu de la période, les chances de succès sont malheureusement minimes. Les recherches devront démarrer beaucoup plus tôt pour l'édition 2015.

3.

INFORMATIONS DIVERSES

3.1 Kitzbühel (Autriche) – Congrès ETU et Championnats d'Europe de triathlon juniors, Elite, paratriathlon et Groupes d'Âges

3.1.1. Congrès ETU

Philippe LESCURE, Dominique FRIZZA, Bernard SAINT-JEAN ont assisté au Congrès ETU, Denis JAEGER était également présent au titre de sa fonction de Vice-Président de l'ETU

La France a été sollicitée par l'ETU et l'ITU pour accueillir des événements internationaux en 2015. La question sera étudiée en tenant compte des contraintes à financières et techniques de ces labels.

3.1.2 Championnats d'Europe de triathlon juniors, Elite, Paratriathlon et Groupes d'Âges

Le Président LESCURE félicite les athlètes, l'encadrement pour les belles performances réalisées à l'occasion de ces championnats d'Europe.

Chez les juniors : cinq médailles dont un titre pour Raphaël Montoya

- Raphaël MONTOYA (E.C. SARTROUVILLE) : médaille d'or, champion d'Europe Junior de Triathlon Sprint
- Maxime HUEBER-MOOSBRUGGER (TRIMOVAL MOLSHEIM) : médaille de bronze
- Audrey MERLE (T.C.G. 79 PARTHENAY) : médaille d'argent, vice-championne d'Europe Junior de Triathlon Sprint
- Cassandre BEAUGRAND (POISSY TRIATHLON) : médaille de bronze
- Cassandre BEAUGRAND, Audrey MERLE, Raphaël MONTOYA, Maxime HUEBER-MOOSBRUGGER : médaille d'argent sur le relais mixte.

Chez les paratriathlètes : deux médailles

- Yannick BOURSEAUX (TRIATHLON ACADEMIE MONTLUCON) : médaille d'argent dans la catégorie PT4
- Stéphane BAHIER (ERNEENNE SPORTS TRIATHLON) : médaille de bronze dans la catégorie PT2

Chez les Groupes d'Âges : 3 médailles

Les Groupes d'âges se sont déplacés en nombre (48 athlètes) et le Président les félicite pour leurs performances ainsi que pour la belle image qu'ils ont donnée de la France.

Le Président LESCURE souligne la belle réussite de nos trois médaillés :

- Jean RISSER (Mulhouse Olympique Triathlon) : médaille d'or, champion d'Europe Groupe d'Âges (25-29) de Triathlon Courte Distance
- Florian SCHAFER (TRISPIRIDIRON OYONNAX) : médaille d'argent, vice-champion d'Europe Groupe d'Âges (30-34) de Triathlon Courte Distance
- Daniel ESCOFFIER (GUC TRIATHLON) : médaille d'argent, vice-champion d'Europe Groupe d'Âges (70-74) de Triathlon Courte Distance

Le Président clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR FÉDÉRAL

Samedi 25 octobre 2014 – 9h00/18h00

CNOSF

Présents	BAUDRAND Jacky, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain, DHELENS Pierre, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GAUTHIER Valérie, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Jean-Marc, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MARCHE Denis, MONSERAT Michelle, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAINT-JEAN Bernard, SAMMUT Thierry, SOIN Patrick, VIDIL Andrée, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.
Absents excusés	BARRAUD Elisabeth, LEBRUN Marlène, SAINT-JEAN Bernard

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1 Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Point licences

Au 21 octobre 2014, la F.F.TRI. compte 44846 licenciés et 758 clubs.

1.2 Nouvelle procédure de diffusion de PV BDF/CDF/AGF

Afin de publier les PV plus rapidement, ils seront dorénavant soumis pour validation par voie électronique. En l'absence de demande de modification, le PV sera diffusé.

En cas de demande de modifications, les propositions de modification seront soumises à la validation du Secrétaire Général. Le PV modifié sera retransmis aux membres du CDF pour avis sous 48h, avant diffusion.

1.3 Siège fédéral : point d'avancement

La F.F.TRI. est toujours dans l'attente d'une date d'audience auprès de la Cour d'Appel de Paris.

1.4 Recrutement responsable emploi - ressources humaines

Notre nouvelle responsable emploi – ressources humaines a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2014.

1.5 Séminaire des Président(e)s de Liges – Dijon

Le programme du séminaire des Président(e)s de Ligue est présenté.

1.6 Assemblée Générale mars 2015 : Organisation

Le programme de l'Assemblée Générale Fédérale du 15 mars 2015 est présenté.

1.7 Espace Tri 2.0

Jean-Michel BUNIET présente un point sur l'avancement des travaux sur l'application Espace Tri 2.0 : ouverture de la saison (affiliation club et prise de licence), ouverture du module de gestion du calendrier 2015, module d'inscription en ligne aux épreuves, class tri, classement national jeune, gestion des droits d'accès, application santé, statistiques....

1.8 Evolution de la composition du Comité Directeur Fédéral et des commissions

Démission :

Daniel BAZOGE a démissionné de son poste de membre du Comité Directeur Fédéral. Une élection sera organisée lors de l'Assemblée Générale Fédérale du 14 mars 2015.

Daniel BAZOGE a également démissionné de la Commission Nationale Développement Durable et de la Commission Nationale Paratriathlon.

Nomination :

Pierre DHELENS intègre la Commission Nationale Outre Mer et la Commission Nationale Développement Durable.

1.9 Approbation des PV des CDF des 14 et 25 juin 2014

Les PV des CDF des 14 et 25 juin 2014 sont validés à l'unanimité.

2 Trésorerie Générale

2.1 Calendrier clôture exercice 2014

Emmanuel CHABANNES présente le calendrier de clôture de l'exercice 2014 :

- 22 septembre 2014 : lettre circulaire de demande de retour des notes de frais et factures
- 10 novembre : date limite de retour des notes de frais et factures au siège fédéral
- Jusqu'au 14 novembre : enregistrement des dernières opérations et préparation de clôture d'exercice
- 18 novembre : réunion de travail services comptables :
 - Analyse de comptes de clôture
 - Etude de présentation budgétaire
- Du 26 novembre au 3 décembre : vérification finale et calage des comptes 2013 -2014 par le Cabinet d'expertise comptable
- Du 4 au 10 décembre : intervention finale du Commissaire aux Comptes
- 11 Décembre : pré-réunion de clôture pour présentation du projet de résultat et de bilan
- 12 décembre : présentation du résultat et du bilan au Bureau Directeur Fédéral pour avis avant transmission au Comité Directeur Fédéral
- 21 février 2015 : présentation et approbation des comptes par le Comité Directeur Fédéral ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales
- 14 Mars : présentation et validation des comptes par l'Assemblée Générale Fédérale

2.2 Budget Prévisionnel 2014/2015

Emmanuel CHABANNES présente le calendrier de construction et de validation du budget prévisionnel 2014 2015 :

- 4 août 2014 : lettre circulaire de demande de plans d'actions et budgets associés aux responsables de secteurs
- 11, 12, 18 et 24 Septembre : 1ère série de rendez-vous physiques et/ou téléphoniques pour présentation des budgets
- 17 et 18 Novembre : 2^{ème} série de rendez-vous physiques et/ou téléphoniques pour présentation des budgets
- 24 novembre au 5 décembre : réunion de travail services comptables :
 - Montage budgétaire global
 - Recherche des équilibres
 - Rapprochements comptes de clôture
 - Montage de présentation budgétaire
- 12 décembre : présentation du budget prévisionnel au Bureau Directeur Fédéral pour avis avant transmission au Comité Directeur Fédéral
- 21 février 2015 : présentation et approbation du budget prévisionnel par le Comité Directeur Fédéral ouvert aux Présidents de Ligues Régionales
- 14 Mars : présentation et validation du budget prévisionnel par l'Assemblée Générale Fédérale

2.3 Contrôle de Gestion CNF: situation au 09/10/2014

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, présente une analyse de gestion au 09 octobre 2014. Il remercie Catherine MOREUX qui a créé les différents tableaux de bord et qui a effectué ce travail d'analyse.

Alain COURPRON précise que, pour avoir une vision se rapprochant de celle de fin d'exercice, les Contrôleurs de Secteur Budgétaire doivent transmettre à la Commission Nationale Financière leur projection précise de l'utilisation de leur budget.

2.4 Optimisation fiscale : rapport cabinet comptable

Emmanuel CHABANNES rappelle la nature des missions qui ont été confiées à notre cabinet d'expertise comptable :

- Circonscrire à minima la fiscalité au sein de la FFTRI à compter du 01/11/2014 par le transfert des activités assujetties aux impôts commerciaux sur TRIATHLON EVENEMENTS, dans le respect de son objet social.
- Optimiser fiscalement de l'ensemble des opérations juridiques et financières concernées.

Deux activités ne pourront pas quitter la F.F.TRI. et resteront soumises à la TVA. Elles pourront néanmoins être circonscrites dans un secteur comptable distinct : la gestion de titres et la location de bureaux à SPORT PUBLICATIONS.

Le cabinet d'expertise comptable préconise que TRIATHLON EVENEMENTS (TEVE) devienne rapidement autonome en termes de ressources humaines et, qu'en attendant d'atteindre cet objectif, un contrat de service soit établi entre la F.F.TRI. et TEVE.

2.5 Contrat de service F.F.TRI./TEVE

Afin de pouvoir établir un contrat de service F.F.TRI. / TEVE, il est nécessaire de déterminer précisément le temps que chaque salarié consacre à ses activités, de déterminer quelles sont les activités qui vont être transférées à TEVE. Ce travail est en cours de réalisation.

L'objectif est de pouvoir proposer en contrat de service avant la fin d'année 2014.

3 Marketing / communication

3.1 Perspectives 2015

1 - Poursuite de la refonte des outils de communication : thématiques restant à déployer

- Cross Triathlon
- Equipe de France (Rio 2016)
- Paratriathlon
- Santé / Loisir / Bien-être
- Développement Durable
- Lutte contre le Dopage

2 – Création d'une charte graphique complète Grand Prix de Triathlon

- Réflexion sur ce qui doit composer l'identité graphique du Grand Prix de Triathlon
- Création d'un bloc marque qui pourra être pérennisé dans le temps (seul le millésime change)
- Déclinaison pour l'ensemble des outils (« prints », web, mais aussi sur les supports terrain)
- Possibilité d'y intégrer un éventuel partenaire titre et la base-line « pour la recherche sur le cancer »
- Création d'un mini-guide d'utilisation à disposition des organisateurs d'étape

3 - Relations presse

- **Agence de Presse :**

Le contrat avec notre agence de presse arrive à échéance. Une consultation doit être lancée d'ici mi-novembre pour les saisons 2015 et 2016

- **Outils Hors-Antenne :**

La société Hors-Antenne est experte en bases de données médias et institutionnelles. Elle propose un outil qui permettrait d'optimiser les relations presse fédérales, mais également le lobbying institutionnel / les relations publiques. L'offre Hors-Antenne peut être adaptée aux problématiques régionales des Ligues (base de données qualifiée de la PQR et des institutionnels locaux).

4 - Moyens de production TV

Le contrat avec notre producteur TV arrive à échéance. Une consultation doit être lancée d'ici mi-novembre pour les saisons 2015 et 2016.

5 - Optimisation des sites web

- **Site web fédéral :** www.fftri.com

Des pages du site doivent bénéficier de nouveaux développements et sont à repenser (Equipe de France, Club D1 et D2 de Triathlon, ...)

Une réflexion sur la valorisation du contenu vidéo doit être menée, notamment dans la perspective d'une diffusion de nos événements sur la webTV fédérale (création d'une page « pop-up », ...)

- **Sites événementiels (Paris Bike & Run, Triathlon de Nice, Triathlon de Paris) :**

Ils sont vieillissants et dépassés d'un point de vue ergonomique. Le site web est la vitrine d'un événement et doit refléter une image positive.

Il y a nécessité de développer une nouvelle architecture de site, plus moderne, qui pourra être dupliquée pour nos différents événements (adaptation pour chaque charte graphique).

6 - Etude marketing : contenu et intérêts

- Identifier les représentations de la discipline auprès de différentes cibles (licenciés, sympathisants, grand public, médias, entreprises, ...) afin de confirmer ou infirmer les valeurs associées
- Connaître les attentes des triathlètes, des sportifs ou des sponsors afin de réajuster, si besoin, notre offre et nos produits
- Bénéficier d'arguments et d'indicateurs objectifs à valoriser dans le cadre de notre prospection commerciale

Frank GASQUET précise que les projets sont nombreux et qu'il faudra vraisemblablement faire des choix au regard du budget attribué au secteur marketing/communication pour la saison 2015.

4 Triathlon Evénements

4.1 Action commerciale interne et externe : point à date

Emmanuel CHABANNES présente les résultats des actions menées par la commerciale sur les opérations de Nice et Paris.

Un point est également présenté sur les actions de Sport Sourcing et Sportfive.

4.2 Opérations associées et/ou directes : Embrun Nice Paris

Embrun :

Le Président LESCURE rappelle que la F.F.TRI. est membre du Conseil d'Administration de l'Embrunman et qu'il a rencontré le Président de l'Association, Gérald IACONO, lors du Triathlon de NICE.

Nice et Paris :

Dominique SAGARY présente un bilan de ces deux épreuves, qui se sont très bien déroulées. La météo très favorable a contribué au succès de ces deux opérations.

Le Président LESCURE présente les perspectives pour Nice 2015 qui s'inscrira dans le cadre d'une opération européenne : « European Master Games ».

Le Président LESCURE présente les perspectives pour Paris 2015 :

- Reconstitution de l'opération Bike & Run
- Organisation d'un triathlon : natation dans le bassin du parc de Choisy, cyclisme en ligne jusqu'à Paris, course à pied dans Paris

Le Comité Directeur Fédéral valide cette orientation à l'unanimité. Les besoins en moyens humains et les besoins financiers pour mener à bien ces opérations devront être rapidement estimés

5 Vie Sportive

5.1 Calendrier des Grandes Epreuves Fédérales

Christophe LEGRAND présente le projet de calendrier des Grandes Epreuves 2015. Les membres du Comité Directeur adoptent cette proposition (1 abstention) :

- **TRIATHLON**

- **Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon**
GRAND PRIX F.F.TRI. pour la recherche sur le cancer

VALENCE (26) - 14 juin
DUNKERQUE (59) - 28 juin
EMBRUN (05) - 13 août
QUIBERON (56) - 06 septembre
Finale NICE (06) - 04 octobre

- **Championnat de France des Clubs de Division 2 de Triathlon**

LES SABLES D'OLONNE (85) - 31 mai
LA ROCHELLE (17) - 13 juin
ANGERS (49) - 18/19 juillet
Finale COGNAC (16) - 30 août

- **Championnat de France des Clubs de Division 3 de Triathlon**

1/2 Finale zone A : GRAVELINES (59) - 14 juin
1/2 Finale zone B : ANGERS (49) - 18/19 juillet
1/2 Finale zone C : CIBOURE SOCOA (64) - 13 juin
Finale : COGNAC (16) - 30 août

- **Championnats de France Individuel**

Cross Triathlon : ST BONNET TRONCAIS (03) - 09 mai
Paratriathlon : CAMBRAI (59) - 31 mai
Jeunes : LE MANS (72) - 07 juin
Distance L de Triathlon : GRAVELINES (59) - 05 juillet
Elite & U23 de Triathlon : NICE (06) - 04 octobre
Groupes d'Age de Triathlon : NICE (06) - 04 octobre

- **Championnats de France des Ligues**

Championnat de France des Ligues Régionales de Triathlon : Lieu à définir - 22 août

- **DUATHLON**

- **Championnat de France des Clubs de Division 1 de Duathlon**
- **Championnat de France des Clubs Masculins de Division 2 de Duathlon**

D1 / D2(H) : ST OMER (62) - mars
D1 / D2(H) : PARTHENAY (79) - 26 avril
D1 : EMBRUN (05) - 12 août
D1 / D2(H) : GRAY (70) - 13 septembre
Finale D1 / D2(H) : LES HERBIERS (85) - 27 septembre

- **Championnat de France des Clubs Féminins de Division 2 de Duathlon**

1/2 Finale zone A : NOYON (60) - 19 avril
1/2 Finale zone B : PARTHENAY (79) - 26 avril
1/2 Finale zone C : CARCASSONNE (11) - avril
Finale - LES HERBIERS (85) - 27 septembre

- **Championnat de France des Clubs Masculins de Division 3 de Duathlon**

1/2 Finale zone A : NOYON (60) - 19 avril

1/2 Finale zone B : PARTHENAY (79) - 26 avril
1/2 Finale zone C : CARCASSONNE (11) - avril
Finale LES HERBIERS (85) - 27 septembre

○ **Championnat de France Individuel**

Jeunes : BERGERAC (24) - 12 avril
Distance L de Duathlon : CAMBRAI (59) - 31 mai
Groupe d'Age de Duathlon : EMBRUN (05) - 11 août
Elite & U23 de Duathlon : GRAY (70) - 13 septembre

• **COUPE DE France DE TRIATHLON ET DE DUATHLON**

Coupe de France des Clubs : NOEUX LES MINES - (62) - octobre

• **AQUATHLON**

Championnat de France d'Aquathlon : BARAQUEVILLE (12) - 26 juillet

• **BIKE AND RUN**

Championnat de France Bike & Run : LE CREUSOT (71) - date en attente

• **EPREUVES INTERNATIONALES ITU / ETU EN FRANCE**

Coupe d'Europe Sprint de Triathlon (Junior & Elite) : CHATEAUROUX (36) - 18/19 juillet
ITU Paratriathlon Event : BESANCON (25) - Date en attente

Christophe LEGRAND invite d'ores et déjà les membres du Comité Directeur et les Présidents de Ligues à penser au calendrier 2016 et à lui faire remonter toute candidature potentielle.

6 Développement

6.1 Plan santé

Jean-Michel BUNIET rappelle les orientations fédérales en matière de santé et de loisir :

- Plan « loisir » : 50 000 licenciés à l'horizon 2016.
- Favoriser la création de manifestations « loisir »
- Favoriser la création de secteurs « Loisir/Bien-Etre/Santé » dans les Clubs.

Jean-Michel BUNIET propose la signature d'une convention avec l'Imaps, société anonyme créée en septembre 2010 par le mouvement mutualiste à l'issue du congrès 2009 de la Fédération Nationale de la Mutualité Française qui avait permis de faire valoir l'apport essentiel d'une pratique régulière d'activité physique ou sportive pour la santé dans le cadre notamment des maladies chroniques. La vocation d'Imaps est de créer des outils de prévention santé par l'activité physique ou sportive auprès des Entreprises, Mutuelles / Assurances, Fédérations sportives, Collectivités territoriales. (<http://www.imaps.fr/>)

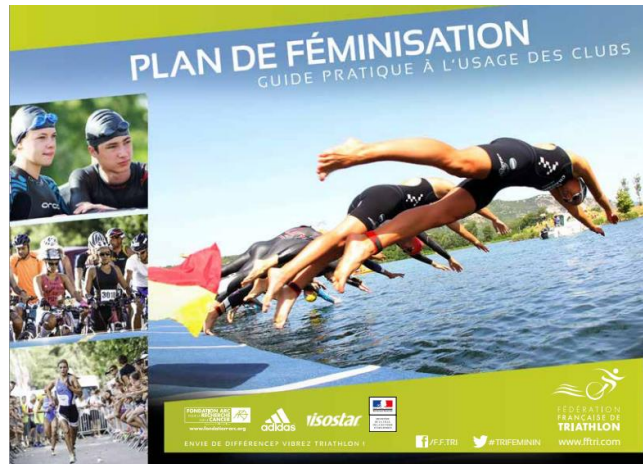
Les membres du Comité Directeur Fédéral valident cette proposition de signature de convention.

Jean-Michel BUNIET présente l'avancée des travaux de la Commission Nationale Santé Bien Etre Loisir.

6.2 Présentation des nouveaux supports féminins

Michelle MONSERAT présente les nouveaux supports féminins :

- Plan de féminisation : guide pratique à l'usage des clubs :
http://fftri.com/files/pdf/FFTRI_GUIDE-PlanFeminisation_21X15_08.pdf



- Opération « Rentrez triathlon » : guide pratique à l'usage des clubs : http://fftri.com/files/pdf/FFTRI_GUIDE-FEMININ.pdf



- Leaflet « Devenez arbitre, dirigeante, éducatrice ! »

6.3 Réglementation sportive

Pierre BIGOT rappelle les trois thématiques sur lesquelles le Comité Directeur Fédéral doit encore se positionner avant d'entériner la Réglementation Sportive 2015 :

- Les conditions de participation des jeunes aux Grands Prix
- Les spécificités des vélos
- Les récompenses hommes / femmes

Concernant la première thématique, « les conditions de participation des jeunes aux Grands Prix », les questions soulevées sont les suivantes :

- Faut-il avoir les mêmes règles sur « les 5 athlètes » et « les athlètes supplémentaires » en Division 1 ?
- Faut-il avoir les mêmes règles pour les 3 divisions ?
- Faut-il autoriser la participation des cadets ?
- Faut-il autoriser la participation des minimes (en respectant la procédure de surclassement) ?

Le Comité Directeur Fédéral demande à la Commission Nationale Sportive de lancer une réflexion sur ces sujets et de proposer une évolution éventuelle au Comité Directeur Fédéral du 12 juin 2015.

Concernant la deuxième thématique, « Les spécificités des vélos », Pierre BIGOT rappelle que l'orientation proposée est :

- De se rapprocher des règles ITU pour les Grandes Epreuves Fédérales
- D'offrir davantage de souplesse pour les autres épreuves

A ce titre, le Comité Directeur Fédéral valide l'ajout des propositions suivantes dans le cadre des épreuves « pour tous » :

« Il est de la responsabilité de l'athlète d'avoir un matériel adapté à la compétition à laquelle il participe et de respecter les obligations ci-dessous :

- *Utiliser un cycle uniquement mû par la force musculaire,*
- *Utiliser un cycle à 2 roues. (Vélo couché interdit)*
- *Protéger toutes les extrémités en protubérances (embouts de guidon, sur-guidon, extrémité des câbles...).*
- *(...) »*

Compte tenu de l'insertion de cette disposition, le Comité Directeur Fédéral valide également le fait de ne plus rendre obligatoire le contrôle des vélos à l'entrée de l'aire de transition. Le contrôle des vélos par les arbitres, à l'entrée ou dans l'aire de transition, n'est cependant pas interdit.

Le Comité Directeur Fédéral demande à la Commission Nationale de la Réglementation de lancer une réflexion visant potentiellement à différencier les spécifications vélos sur les épreuves « pour tous » compétitives et celles à vocation festive ou d'animation.

Concernant la troisième thématique, « Les récompenses hommes / femmes », Pierre BIGOT précise que, à sa connaissance, seul le Grand Chelem de tennis propose des récompenses équivalentes hommes/ femmes, que la législation n'impose aucune équité hommes / femmes en matière de récompense sportive mais qu'il y a tout de même un courant législatif important visant à réduire les discriminations hommes / femmes.

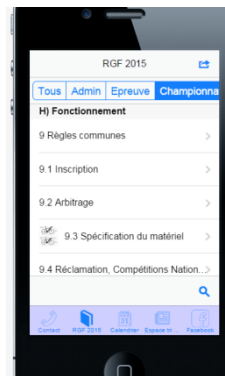
Le Président LESCURE rappelle que les grilles de prix du Championnat de France des Clubs de Division 1 (Triathlon et Duathlon), du championnat de France Longue distance de Triathlon, des championnats de France Elite de Triathlon et de Duathlon sont parfaitement équivalentes pour les hommes et les femmes. La F.F.TRI. s'inscrit totalement dans la démarche visant à valoriser de la même manière les performances sportives des femmes et des hommes.

Jean-Michel BUNIET indique que cette pratique n'est malheureusement pas encore vraie sur toutes les épreuves agréées par la F.F.TRI. mais que les organisateurs qui s'inscrivent notamment dans cette démarche peuvent postuler à l'obtention du « label féminin ». En effet, l'un des critères possibles (parmi d'autres) est de remettre des primes identiques pour le top 3 hommes et le top 3 femmes.

Le Comité Directeur Fédéral acte le fait de ne pas ajouter dans la Réglementation Sportive 2015 d'article visant à imposer la remise de primes identiques hommes / femmes et invite un maximum d'organismes à prendre connaissance des dispositions liées au « label féminin », à les appliquer et à postuler à l'obtention de ce label.

La Réglementation Sportive 2015 est validée par le Comité Directeur Fédéral.

Conformément aux orientations exposées lors de l'Assemblée Générale Fédérale et des derniers Comités Directeurs Fédéraux, Pierre BIGOT fait savoir qu'une application Iphone et Android sera disponible en version test. Il s'agit principalement de proposer la Réglementation Sportive 2015, mais il sera également mis à disposition le calendrier des épreuves par ligue, un lien renvoyant vers la page d'Espace Tri 2.0, les posts la page Facebook de la fédération.



Pierre BIGOT fait savoir que, en accord avec la Commission Nationale Sportive et l'arbitrage, une procédure d'émargement électronique et de délivrance des dossards sur présentation d'une pièce d'identité (sans présentation de licence dans la mesure où les contrôles sont effectués en amont) a été testée avec succès à l'occasion du Bike and Run de Paris. Il propose que ce dispositif soit testé sur certaines épreuves, avec l'accord de la ligue concernée, afin que des propositions d'évolution de la Réglementation pour la saison 2016 puissent être formulées.

Cette proposition est validée par les membres du Comité Directeur Fédéral.

7 Haut Niveau / International/ Médical

7.1 Bilan congrès ITU EDMONTON

Denis JAEGER présente un point d'information sur le congrès ITU qui s'est tenu à EDMONTON en septembre dernier. Seuls 54 pays étaient représentés sur les 125 pays affiliés à l'ITU (raisons économiques et problématique d'attribution des visas pour entrer au Canada). Le congrès s'est bien déroulé et a été l'occasion de resserrer les liens entre fédérations nationales.

7.2 Organisation anniversaire ITU

Le 25ème anniversaire de l'ITU sera célébré en Avignon les 12 et 13 décembre prochains. Dominique FRIZZA présente le programme et les conférences prévus à cette occasion :

- 14h00/14h15 : Ouverture : Marisol CASADO - Philippe LESCURE
- 14h15/15h00 : Féminisation des Disciplines Enchaînées : Marisol CASADO - Michelle MONSERAT – Laurent MASSIAS
- 15h00/15h45 : Ecole Française de Triathlon : Romain LIEUX – David MANGEL
- 15h45/16h30 - Développement Durable : Jean Marc GROSSETETE – Stéphane ZIMMER

Jacques LAPARADE rappelle que la F.F.TRI. est « née » la même année que l'ITU et que par conséquent cela sera également le 25ème anniversaire de la F.F.TRI.. Il regrette que les cinq français qui ont été membres du bureau exécutif ou du comité exécutif de l'ITU n'aient pas été personnellement invités par l'ITU.

Le Président LESCURE demande aux services fédéraux de revérifier la liste des invités.

7.3 Fédération des fédérations francophones

Les statuts de la fédération des fédérations francophones seront signés à l'ouverture du dîner de gala en Avignon le 13 décembre 2014.

7.4 Bilan Equipes de France 2014

Frank BIGNET rappelle la liste des compétitions dites « de référence » :

- **Discipline Olympique : Triathlon Courte Distance**
 - ELITE
 - Grande Finale du Championnat du Monde
 - Série Championnat du Monde
 - U23, junior, youth
 - Championnat du Monde
 - Championnat d'Europe
 - Jeux Olympiques de la Jeunesse (tous les 4 ans)
- **Discipline Paralympique : Paratriathlon**
 - Championnat du Monde
 - Championnat d'Europe
- **Disciplines de Haut-Niveau : Triathlon Longue Distance et Duathlon Courte Distance**
 - Championnat du Monde

Frank BIGNET rappelle les résultats 2014 et les rendez-vous 2015 :

- **Disciplines de haut niveau non olympiques**

- **Triathlon Longue Distance** : 1ère nation mondiale au tableau des médailles

OR : Bertrand BILLARD

ARGENT : Sylvain SUDRIE

BRONZE : Cyril VIENNOT

RDV 2015 : Championnat du Monde à MOTALA (Suède) le 28 juin

- **Duathlon Courte Distance** : 1ère nation mondiale au tableau des médailles

OR : Sandra LEVENEZ – Benoit NICOLAS

ARGENT : Etienne DIEMUNSCH

BRONZE : Sabrina GODARD MONMARTEAU

RDV 2015 : Championnat du Monde à ADELAIDE (Australie) le 18 octobre

- **Discipline paralympique**

- **Championnat du Monde** : 5ème nation au tableau des médailles

OR : Lionel HIFFLER (PT3)

BRONZE : Elise MARC (PT2) – Stéphane BAHIER (PT2)

5 finalistes

RDV 2015 : Championnat du Monde à CHICAGO (USA) le 20 septembre

- **Championnat d'Europe** : 6ème nation au tableau des médailles

ARGENT : Yannick BOURSEAUX (PT4)

BRONZE : Stéphane BAHIER (PT2)

6 finalistes

RDV 2015 : Championnat d'Europe à GENEVE (Suisse) le 12 juillet

Catégories Jeux Paralympiques : Femmes (PT2, PT4, PT5) – Hommes (PT1, PT2, PT4)

- **Discipline olympique**

- **Championnat du Monde Elite**

6ème : Vincent LUIS

ARGENT sur relais mixte : Cassandre BEAUGRAND – Audrey MERLE – Dorian CONINX – Vincent LUIS

- **Série Championnat du Monde :**

ARGENT : Vincent LUIS (Hambourg)

5 places de finalistes : Vincent LUIS x3, Dorian CONINX, Anthony PUJADES

RDV 2015 :

- Grande Finale du Championnat du Monde à CHICAGO (USA) le 20 septembre
- Test Event à Rio (Brésil) début août
- Série Championnat du Monde et Coupes du Monde

Frank BIGNET rappelle que « Un bilan (b) doit prendre en compte conjoncturel (c) et structurel (s). C analyse le moment et S les conditions d'existence de C » ($b = c * s$)

Concernant les éléments structurants

Depuis 5 ans :

- Redéfinition de la notion de performance (critères listes SHN, modalités de sélection)
- Philosophie de travail axé sur la singularité de la performance et l'accompagnement du sportif dans son environnement
- Ventilation des moyens humains et financiers sur 3 temporalités : lancement du I.A.T.E., repositionnement des structures du PES
- Développement d'outils d'optimisation de la performance et mise à disposition auprès des entraîneurs identifiés
- Activation de réseaux au service de la performance (travail en équipe)

Continuer et aller encore plus loin sur...

- L'implication des écoles de triathlon sur la capacité à créer et à maintenir les conditions d'émergence de la performance
- L'identification des athlètes à potentiel via les dimensions physiologiques et motivationnels
- L'utilisation d'outils d'aide à la performance
- La professionnalisation des clubs
- La complémentarité avec les clubs de 1ère division

Concernant les éléments conjecturels

Des résultats exceptionnels grâce à une génération talentueuse. La porte d'entrée de cette analyse est le IATE, quelques exemples :

- Cassandre Beaugrand 1500m (4'17 RF Cadet, 9ème MPN Elite) 191 pts (1ère),
- Audrey Merle 10km (35'30 – MPF junior) 175 pts (2ème),
- Margot Garabedian 2'06 200 NL 173 pts (4ème),
- Raphaël Montoya 10km (RF Cadet),
- Maxime Hueber Moosbruger 3000m (3ème Cad.), 14'29 5km
- Dorian Coninx (4'03 au 400 NL)
- Et avant eux : Pierre Le Corre / Vincent Luis...

7.5 Bilan club France

Dominique FRIZZA présente le bilan du club France 2014 :

- 158 groupes d'âges (114 hommes et 44 femmes)
- 23 médailles d'or
- 9 médailles d'argent
- 4 médailles de bronze

Pour 2015 :

- **Les rendez-vous du Club France :**
 - 26/04: C.E de Duathlon S et M Alcobendas (Espagne)
 - 30-31/05: C.M de Cross Triathlon Sardaigne (Italie)
 - 27-28 juin: C.M de Triathlon L.D Motala (Suède)
 - 10-12 juillet: C.E de Triathlon S et M Genève (Suisse)
 - 15-20 /09: C.M de Triathlon S et M Chicago / USA
 - Et toutes autres championnats ITU / ETU comptant + de 15 participants.
- **Le dispositif Club France**
 - Rester volontairement incitatif pour créer la dynamique - le résultat sportif reste un moyen d'arbitrage.
 - Inviter les Groupes d'Âges à plus de rigueur dans le respect des processus : pré inscriptions, inscriptions, déplacements...
 - Mettre en place d'un système de parrainage
 - Développer plus de temps de rencontre sur site.
 - Mieux communiquer pour accroître « le réflexe » du prestataire voyageur.
 - Etre présent à la tente F.F TRI. sur certaines Grandes Epreuves Fédérales.
- **Les objectifs**
 - Un nombre accru de participants ET de participants satisfaits.
 - Un service fédéral optimisé et une organisation plus rationnelle.
 - Rendre le prestataire voyageur incontournable.
 - Augmenter les produits de la boutique gammes EDF et Club France
 - Se mettre en capacité, dès l'automne 20215, d'avoir un regard prospectif sur l'avenir.

8 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1 Point de situation accord-cadre

Sur les 26 ligues, 23 sont éligibles à l'accord cadre ou à l'aide à la professionnalisation :

- 20 ligues ont signé un accord cadre,
- 3 ligues ont choisi le dispositif d'aide à la professionnalisation.

Les orientations fédérales majoritairement déclinées par les ligues concernent les jeunes, les féminine et la formation.

9 Questions diverses

9.1 Vie Sportive

Christophe LEGRAND fait savoir que les cahiers techniques des Grandes Epreuves Fédérales ont été entièrement revus. Dorénavant un seul document recense les conditions d'organisation de l'ensemble des labels fédéraux.

9.2 Labellisation Ecole de Triathlon

Florent ROY fait savoir que le comité d'évaluation de la labellisation des écoles de triathlon s'est réuni le 23 octobre. Quatre-vingt-dix (90) écoles de triathlon ont été labellisées deux étoiles.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général